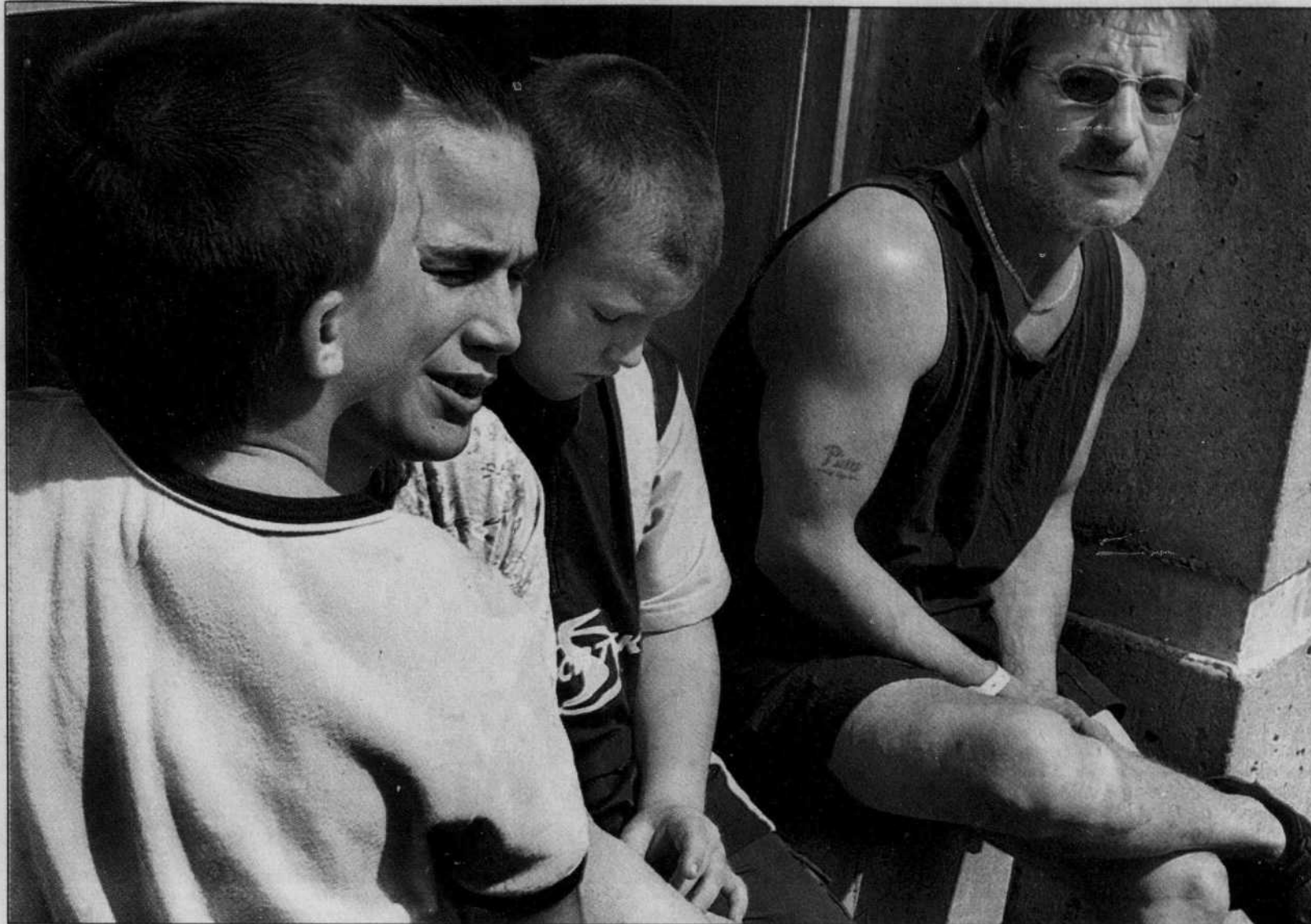




LE DEVOIR

Logement: des familles éprouvées



Pierre, Line et deux de leurs cinq enfants attendent, au centre d'hébergement, que la Ville leur octroie une subvention au loyer. Sans logis depuis un an et demi, ils étaient hébergés chez des parents et des amis.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La loterie vidéo rapporte toujours autant

L'élimination de 1000 appareils n'a rien changé

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Loto-Québec tire davantage d'argent des adeptes de loteries vidéo même si la société d'État a éliminé 1000 appareils de vidéopoker depuis deux ans dans le but de lutter contre le jeu pathologique.

En mai 2001, le gouvernement Landry lançait une «offensive gouvernementale pour contrer le jeu pathologique» en exigeant de Loto-Québec qu'elle réduise de 15 300 à 14 300 le nombre d'appareils de loterie vidéo. Pauline Marois, alors ministre d'État à l'Économie et aux Finances, visait une réduction de 50 à 100 millions de dollars des revenus que tirait Loto-Québec des loteries vidéo. Le porte-parole de la société d'État, Jean-Pierre Roy, avait alors avancé une évaluation «théorique» de 38 millions.

VOIR PAGE A 8: VIDÉOPOKER

Les moines d'Oka veulent déménager

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les moines de l'abbaye cistercienne d'Oka se cherchent un nouveau toit. Leur monastère, situé à Notre-Dame-du-Lac dans la région des Laurentides, est devenu trop vaste pour cette communauté qui ne compte plus que 31 moines, dont la moitié ont plus de 70 ans.

La Trappe d'Oka est à vendre et les moines espèrent trouver, au cours des prochains mois, un endroit mieux adapté à la taille de leur communauté. Les coûts d'entretien du monastère, qui a abrité plus de 175 moines à une autre époque, sont devenus trop élevés pour permettre à la communauté d'y demeurer.

VOIR PAGE A 8: MOINES

Une situation semblable à celle de l'an dernier à Montréal, pour l'instant

Pour bien des familles, la crise se vit à longueur d'année

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

Le scénario de la crise du logement vécue l'an dernier semble vouloir se répéter cette année, à la différence que les services d'urgence sont mieux préparés pour y faire face. À midi hier, les centres d'hébergement accueillent quelque 85 Montréalais, à peine moins que les 91 hébergés à pareille date l'an dernier.

Jusqu'à maintenant, la Ville a accordé quelque 642 suppléments au loyer à des ménages, ce qui a permis à 203 d'entre eux de se trouver un loyer. Il en reste donc 439 qui sont toujours en recherche de logement, sans compter ceux qui ne sont pas admissibles à la subvention ou qui attendent toujours une réponse. «Ces gens-là ne sont pas tous dans les centres d'hébergement. Il y en a certains qui vont coucher dans les centres, mais d'autres ont trouvé des solutions temporaires ailleurs, dans la famille ou chez des amis», a expliqué le responsable de l'habitation à la Ville de

Montréal, Michel Prescott. La Ville a reçu pas moins de 1293 demandes de supplément au revenu, alors qu'elle ne peut en accorder que 820.

«La situation est comparable à celle de l'an dernier, mais on ne veut pas prendre de chance. Quand des personnes sont en situation de crise, avec des enfants, on a une responsabilité de les accueillir et c'est ce que nous faisons», a déclaré le maire Gerald Tremblay au terme d'une tournée des centres d'hébergement. Il faudra cependant attendre le bilan de la fin de journée aujourd'hui pour mesurer réellement l'ampleur de la crise.

Entre les mailles du filet

Les chiffres camouflent cependant une réalité plus difficile: certains ménages à faible revenu vivent la crise du logement depuis plus d'un an. C'est le cas de Line et Pierre ainsi que de leurs cinq enfants de 8 à 13 ans. Depuis un an et demi, la famille trimbale ses petites valises, trouvant refuge tantôt chez une tante, un oncle, des amis, un frère.

Dimanche soir, le frère de Pierre est venu le reconduire avec ses enfants à la polyvalente Georges-Vanier. «On reste chez lui depuis quatre mois, il n'était plus capable. Il travaille chez Labatt et est en grève depuis deux semaines. Nous vivions avec son enfant et lui dans un quatre et demi. Cela fait un temps. Il brailait en venant nous porter», a raconté le père de famille, qui vit de l'aide sociale. Le propriétaire précédent avait exigé que la famille quitte le logement en raison du nombre d'enfants.

Parce qu'elle n'a pas de bail récent, la famille a de la difficulté à obtenir une subvention de supplément au loyer. «Je ne peux rien faire tant que je n'ai pas de subvention au loyer. Astheure, il n'y a pas de loyer en bas de 1000 \$», a expliqué sa conjointe.

VOIR PAGE A 8: LOGEMENT

■ Le 1^{er} juillet n'a pas été aussi pénible que prévu à Québec, page A 2

CONGO

Un regard sur l'horreur

Depuis 1998, le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) est le théâtre de violents conflits qui ont des répercussions dramatiques sur la population civile. Un demi-million de personnes se sont réfugiées dans des camps de fortune pour fuir les combats. Un enfant sur quatre meurt avant l'âge de cinq ans dans cette région. Les enfants sont kidnappés dans les camps de réfugiés et sont envoyés sur les lignes de front dans les combats. Le nombre de viols atteint des proportions alarmantes. Le président d'Unicef Canada, David Agnew, a passé une semaine au Congo et a confié au *Devoir* ce qu'il a vu dans cette région meurtrie.



■ À lire en page A 4

INDEX

Actualités	A 2	Idées	A 7
Annonces	B 4	Météo	B 6
Avis publics	B 6	Monde	A 5
Carrières	B 5	Mots croisés	A 6
Culture	B 8	Politique	A 3
Économie	B 1	Sports	B 6
Éditorial	A 6	Télévision	B 7

Économies d'énergie: Gaz Métropolitain prend les devants

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Gaz Métropolitain se présente comme le leader québécois en matière d'efficacité énergétique avec le dépôt, en fin de semaine dernière, du Plan d'action 2003-04, présenté pour approbation à la Régie de l'énergie par son Fonds en efficacité énergétique (FEE).

Ce plan d'action devrait être adopté d'ici septembre et fera l'objet d'audiences en cours d'été. On y trouve des innovations sans précédent au Québec et même au plan international, qui laissent loin derrière les mesures du plan d'Hydro-Québec qu'a approuvé la Régie de l'énergie au début de juin.

Par exemple, le Fonds en efficacité énergétique financé par les clients de Gaz Métropolitain sera le premier en Amérique du Nord, selon son porte-parole, Jean-Pierre Finet, à financer substantiellement la construction de toits verts chez les clients branchés au gaz naturel. Le FEE propose en outre — une première au Québec, inspirée de la Colombie-Britannique — de dépasser de 25 % l'efficacité énergétique des maisons neuves — construites selon les normes existantes! — en les certifiant Novoclimat sans qu'il n'en coûte un sou supplémentaire à l'entrepreneur ou au propriétaire. Et, troisième nouveauté, le Fonds distribuera gratuitement aux clients de Gaz Métropolitain des panneaux réflecteurs de chaleur Novitherm, qu'on installe derrière les radiateurs d'eau chaude,



SHIN IN SEOP EASTERN PRESS NETWORK

Un toit vert, qui consiste à créer un jardin sur le toit d'un édifice, n'est pas uniquement un lieu plaisant et sécuritaire à fréquenter. Il réduit la facture d'énergie de cet édifice de Séoul, par exemple, en permettant aux plantes d'absorber le rayonnement solaire au lieu de provoquer une surchauffe des locaux situés aux étages inférieurs, en plus de réduire la température du quartier voisin qui se ressent de la présence de tous ces accumulateurs de chaleur que sont les toits plats goudronnés.

VOIR PAGE A 8: ÉNERGIE

• LES ACTUALITÉS •

Mort aux mains de la police

La famille de la victime réclame une enquête publique

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

La famille de Michel Berniquez et le Mouvement action justice (MAJ) réclament la tenue d'une enquête publique pour élucider la mort de cet homme de 45 ans aux mains de six agents du Service de police de Montréal (SPVM).

Michel Berniquez n'en était pas à ses premiers dé mêlés avec la police. Selon sa sœur, Danielle Berniquez, il aurait été battu au moins à deux reprises par les policiers du poste 40, à Montréal-Nord. «On a les preuves», a dit Mme Berniquez sans plus de détails.

Malgré son insistance, les policiers de la Sûreté du Québec (SQ), chargés de l'enquête, ne lui ont pas permis d'identifier le corps avant hier matin. «C'est certain que mon frère a mangé une volée, parce que son visage est tout "magané" et enflé», dit-elle.

La famille Berniquez avait perdu la trace de Michel il y a 17 ans, et c'est en écoutant les nouvelles samedi soir qu'elle a appris son décès. Insatisfaite des explications fournies par les enquêteurs de la SQ, elle songe à intenter une poursuite.

Michel Berniquez aurait agressé un automobiliste à l'extérieur d'un dépanneur situé près du boulevard Henri-Bourassa et de la rue Salk, samedi en début de soirée, avant de prendre la fuite à pied. Il a été rattrapé par les policiers qui se sont mis à six pour le maîtriser après qu'il eut asséné un coup de poing à l'un d'entre eux. Or, Michel Berniquez souffrait d'asthme et de claustrophobie, soutient sa sœur Danielle. «Il avait peur de ça, il avait peur des policiers», affirme-t-elle.

Condamné à de multiples reprises pour menaces, Michel Berniquez n'était pas un homme violent, mais il pouvait le devenir s'il était provoqué, selon sa sœur. Elle croit que son frère est la victime d'une vengeance des policiers qui le connaissaient déjà.

Yves Manseau, coordonnateur du Mouvement action justice, trouve l'affaire «extrêmement louche». Il s'étonne de l'attitude des enquêteurs de la SQ qui ont rencontré la famille en sa présence. «Ils banalisaient et justifiaient le fait que l'on puisse mourir lors d'une arrestation.»

Le MAJ, un organisme de surveillance civile de la police, a étudié 24 cas de mort d'homme aux mains du SPVM depuis 16 ans. La SQ enquête sur le SPVM, et vice-versa, dans les situations où un citoyen succombe des suites d'une intervention policière. M. Manseau croit que les policiers se «couvrent» entre eux. Selon lui, seul un examen public permettrait de faire la lumière sur les déviances systémiques qui entachent le processus.

M. Manseau fait aussi remarquer que la police ne fait jamais ses victimes parmi les grands criminels, mais toujours parmi les marginaux, les gens désorganisés socialement, les malades mentaux ou les drogués. «On dirait qu'ils sont ciblés», dit-il.

Le MAJ a exigé maintes fois la tenue d'une enquête publique sur les morts d'homme aux mains du SPVM, mais sans succès. Il a réitéré hier sa demande au nouveau ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon. «On était complètement bloqué avec l'ancien gouvernement et l'ancien ministre Serge Ménard. Cet ex-avocat des policiers n'était pas très chaud à l'idée d'une enquête publique. Tous nos espoirs se portent sur le nouveau ministre. On espère qu'il va voir le sérieux de l'affaire.»

Le premier télescope spatial canadien lancé de Russie

PRESSE CANADIENNE

L'Agence spatiale canadienne a confirmé le lancement réussi, lundi, du télescope spatial MOST à partir du cosmodrome de Plesetsk, dans le nord de la Russie. C'est le tout premier télescope spatial canadien.

Décrit comme le plus petit télescope spatial au monde, le MOST (acronyme de «microvariabilité et oscillations stellaires»), qui a à peu près la taille d'une valise, a coûté 10 millions de dollars. Le président de l'Agence spatiale canadienne, l'ancien astronaute Marc Garneau, a indiqué que ce télescope spatial permettra de mieux comprendre l'Univers.

Le télescope fera des observations spécialisées dont certaines dépasseront la capacité de tout autre instrument du genre. Le MOST sondera l'intérieur de diverses étoiles, contribuera à vérifier l'âge de l'Univers et, pour la première fois, détectera la lumière réfléchiée par de mystérieuses planètes au-delà de notre système solaire.

Crise du logement

Les Québécois s'en tirent bien dans les circonstances

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le 1^{er} juillet n'a pas été aussi pénible que prévu à Québec, la ville qui compte le plus bas taux de logements vacants au Canada, soit à peine 0,3 %. Quelque 36 ménages n'ont pu trouver un logement hier et ont eu recours aux services d'hébergement temporaire.

Même si deux fois plus de ménages que l'an dernier ont réclamé de l'aide au cours des dernières semaines, la Ville de Québec estime que la crise du logement est sous contrôle. «Globalement, c'est une crise qui a été extrêmement bien gérée et ne présente pas de difficultés particulières. Personne n'est en panique et tout se déroule normalement», a affirmé hier, en conférence de presse, le vice-président du conseil exécutif et responsable du dossier du logement à la Ville de Québec, Claude Larose.

La Croix-Rouge canadienne, à qui la Ville de Québec a confié le mandat de coordonner les opérations d'aide du 1^{er} juillet, a dû héberger hier 36 ménages (70 personnes) dans les trois centres d'hébergement désignés, dont les résidences de l'Université Laval. L'organisme estime que ce nombre ne devrait pas augmenter au cours des prochains jours, tout en précisant que les ménages hébergés bénéficient d'un soutien particulier pour la recherche d'un logement. La Croix-Rouge disposait hier d'une banque de 244 logements disponibles à Québec, ce qui laisse croire que peu de ménages se retrouveront sans logis pendant une longue période de temps.

Seulement une dizaine d'appels de locataires en difficulté ont été reçus hier au centre de coordination de la Croix-Rouge. L'organisme explique la situation par le fait que ses opérations ont été mises en œuvre dès le début du mois de juin, un mois avant la date fatidique du 1^{er} juillet. «On a essayé d'étendre sur une plus longue période notre intervention pour ne pas qu'on ait tout à faire durant la période du 30 juin et du 1^{er} juillet. C'est pourquoi, aujourd'hui, il n'y a pas d'urgence», a expliqué hier au *Devoir* le coordonnateur du programme à la Croix-Rouge, François Laroche.

Selon le bilan provisoire de la Croix-Rouge, 923 demandes d'information ont été faites auprès de son centre de dépannage depuis le 5 juin. Quelque 130 ménages, soit deux fois plus que l'année dernière, ont bénéficié des services d'hébergement, de déménagement ou encore d'entreposage de meubles avant la prise de possession d'un logement. «Même si c'est plus important que l'an passé, ça se déroule relativement bien. Chaque ménage qui vit une situation difficile a toute l'attention voulue», a précisé Claude Larose.

Par ailleurs, 158 ménages ont acheminé une demande d'obtention d'un supplément au loyer auprès de l'Office municipal d'habitation du Québec. Ce supplément, fixé à 300 dollars par mois, permet à des locataires de s'offrir un logement qu'ils ne pourraient se payer autrement. Une centaine de personnes ont travaillé hier à l'opération d'aide, dont des employés de la Croix-Rouge, des membres d'organismes de bienfaisance et des intervenants de CLSC pour l'aide psychosociale.

Selon la Ville de Québec, la crise pourrait se résorber d'ici le 15 août, date à laquelle prendrait fin le programme d'aide. Le coût total de ce programme devrait atteindre de 200 000 \$ à 300 000 \$, une facture qui sera partagée entre la Ville et le gouvernement du Québec.

Pour ne plus faire face à une crise année après an-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un bénévole de la Croix-Rouge s'occupe de la petite Karolanne Grenier-Couture qui, en compagnie de ses parents, s'est retrouvée dans l'un des centres de dépannage de la Ville de Montréal.

née, la Ville de Québec exhorte les gouvernements provincial et fédéral à mettre au point des incitations fiscales destinées à amener le secteur privé à construire davantage de logements locatifs. «Il s'en fait peu, voire pas du tout, dans les prix de location qui sont entre 500 \$ et 800 \$, car ce n'est pas rentable pour un promoteur de le

faire sans subvention. C'est pourtant de ça dont on a le plus besoin. Il faudrait que les deux gouvernements fassent un effort particulier pour inciter les promoteurs, pour au moins une année, à construire des logements privés à prix abordable. Après ça, on pourrait être correct pour les années ultérieures», a souligné Claude Larose.



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Mais où donc mettre la roue de secours?

ENVIRONNEMENT

Adoptez-une-rivière et son directeur général sont honorés trois fois

La revue Sélection du Reader's Digest fait d'Alain Saladzius son premier «Héros de l'année»

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

Le mouvement Adoptez-une-rivière, qui a fait échec l'an dernier au programme gouvernemental de construction de petites centrales hydroélectriques privées en mobilisant artistes et intellectuels, vient de réussir avec son directeur général, Alain Saladzius, un tour du chapeau sans précédent en environnement, soit de rafler en moins d'un mois trois prix prestigieux.

Le dernier en lice lui a été accordé la semaine dernière par *Sélection du Reader's Digest*, qui a décerné à

M. Saladzius son premier prix annuel du «Héros de l'année», créé pour souligner une réalisation exceptionnelle d'une personne «ordinaire» dont le courage et la ténacité auront permis d'améliorer la société et de lui servir d'exemple. Le numéro de juillet raconte aux millions de lecteurs de cette revue la bataille qu'Alain Saladzius et son groupe ont menée contre les producteurs privés, ce qui risque de placer un projecteur continental sur le gouvernement Charest lorsqu'il rouvrira sous peu la porte aux bétonneurs d'eaux vives.

En mai, Adoptez-une-rivière décrochait un Phénix de l'environne-

ment pour la bataille des dernières années qui a mobilisé intellectuels, artistes et écologistes contre la relance de la production privée à même le patrimoine aquatique public. Il y a deux semaines, Adoptez-une-rivière faisait un doublé en obtenant le prix Argent pour l'action communautaire, décerné dans le cadre des Prix canadiens de l'environnement à Toronto. Et la semaine dernière, Alain Saladzius, «l'homme qui sauve les rivières», selon le titre de la revue, était honoré en devenant le premier récipiendaire du nouveau prix de Sélection.

Alain Saladzius est un ingénieur de formation qui a œuvré pendant

des années au ministère de l'Environnement au sein du programme d'assainissement des eaux. Il a été transféré aux Affaires municipales avec ce programme environnemental au début des années 90. Il y occupe des fonctions d'ingénieur-coordonnateur aux infrastructures d'eau usée et d'eau potable. Il a aussi œuvré au sein de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec, en plus d'être membre du Comité rivières de la coalition Eau-Secours, qui l'a appuyé dans la création d'Adoptez-une-rivière.

Alain Saladzius a été co-auteur d'un rapport confidentiel qui

avait incité Québec à mettre sur pied la commission Doyon sur la production privée d'électricité. Des éléments de ce rapport avaient valu à ses auteurs une poursuite de plusieurs millions, réglée hors cour en échange d'une rétractation. Mais les travaux de la commission ont suscité 103 recommandations qui ont profondément changé la gestion de ce dossier et qui continuent de hanter Québec, parce qu'on y affirme clairement que la preuve des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux issus de cette filière reste à faire par une institution indépendante!

20% à 50%

Solde d'été

1007, rue LAURIER ouest,
Outremont
Tél.: 274-2442

LE DEVOIR

POLITIQUE

Étude des crédits budgétaires
du gouvernement québécoisDes vacances
écourties pour
une quarantaine
de députésTOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Une quarantaine de députés interrompent leurs vacances aujourd'hui et siègent à l'Assemblée nationale pour amorcer l'étude des crédits budgétaires de tous les ministères. C'est à cette occasion que l'on connaîtra le menu détail des compressions imposées à l'État par le gouvernement Charest et le budget du ministre des Finances Yves Séguin.

Quatre commissions permanentes de l'Assemblée nationale se penchent aujourd'hui sur la façon dont les fonds publics sont dépensés par Québec. La commission de l'économie et du travail procède à l'étude des crédits du ministère du Développement économique et régional, dont le budget a été amputé de plus de 20 % par le gouvernement Charest, ce qui représente 270 millions de dollars de moins, notamment dans les mesures de soutien aux régions.

La commission des affaires sociales étudie, quant à elle, les crédits du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, qui a vu fondre de 241 millions, avec le budget Séguin, les sommes allouées à l'aide sociale. La commission des transports et de l'environnement analyse les crédits du ministère de l'Environnement, et la commission des institutions, ceux du ministère du Conseil exécutif.

Les crédits des ministères de l'Éducation et de la Santé, qui accaparent 41,7 % du budget Séguin, seront étudiés à compter de la semaine prochaine. D'ici le 18 juillet, les 11 commissions permanentes de l'Assemblée nationale passent au peigne fin les crédits budgétaires de tous les ministères, crédits qui s'élèvent à 45,8 milliards au total. L'Assemblée nationale sera ensuite convoquée pour voter l'adoption de ces crédits.

L'opposition péquiste accuse le gouvernement Charest de manquer de transparence et dénonce sa décision de procéder à l'étude des crédits durant les vacances de la plupart des Québécois, même si cette décision respecte les règles parlementaires. La dernière fois que les députés avaient été appelés en plein mois de juillet pour étudier les crédits budgétaires remonte à 1970.

Chrétien tente
de convaincre
les Japonais
de la qualité du
bœuf canadien

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le premier ministre Jean Chrétien est passé à l'action hier dans le dossier de la vache folle: il a parlé au téléphone avec son homologue japonais, Junichiro Koizumi, dans l'espoir de le persuader que le bœuf canadien est sûr.

«Ce fut une discussion très amicale», a indiqué Stephen Hogue, porte-parole de M. Chrétien, au sujet de l'entretien entre les deux premiers ministres. «Il s'agit d'un pas dans la bonne direction.»

M. Chrétien a exposé à M. Koizumi toutes les mesures qui ont été prises par son gouvernement depuis qu'a éclaté la crise de la vache folle, ajoutant qu'il était important de prendre des décisions en fonction des données scientifiques disponibles et des normes en vigueur à l'échelle internationale. «Je crois que le premier ministre du Japon a réalisé que c'était ce qui devait être fait», a affirmé M. Hogue.

Selon le porte-parole de M. Chrétien, M. Koizumi aurait confirmé que le ministre japonais de l'Agriculture se rendra au Canada le 12 juillet et qu'il avait «accepté de travailler avec nous afin de trouver une solution».

De hauts responsables canadiens tentent actuellement de convaincre les autorités japonaises de permettre à nouveau l'entrée dans leur pays de bœuf en provenance d'Amérique du Nord. L'offensive menée auprès des Japonais revêt une importance toute particulière parce qu'elle pourrait permettre d'obtenir des États-Unis qu'ils autorisent la vente de bœuf canadien sur leur territoire. La frontière américaine a été fermée à tout produit bovin canadien depuis la découverte en Alberta, le 20 mai, d'un cas de vache folle.

Depuis, les marchés à l'exportation, non seulement aux États-Unis mais aussi au Japon, au Mexique et dans plusieurs autres pays, sont fermés aux quelque 90 000 producteurs canadiens de bœuf, dont les pertes quotidiennes sont évaluées à 11 millions de dollars.

En plus d'interdire la vente de bœuf canadien sur son territoire, le Japon a aussi fermé son marché à celui en provenance des États-Unis, souhaitant obtenir l'assurance que les exportations américaines de bœuf ne contiennent pas de viande issue de troupeaux canadiens.

EN BREF

Embouteillage

(PC) — Les propriétaires d'armes à feu qui ont attendu au dernier moment pour enregistrer leurs armes ont connu des frustrations, lundi, alors que le site Internet prévu à cet effet par le gouvernement fédéral a été fortement ralenti par les nombreuses demandes d'enregistrement de dernière minute. «Si vous tentez d'entrer, vous n'y arriverez pas», a affirmé Brett Norton, de Burlington, en Ontario, après avoir passé près de deux heures devant son ordinateur, lundi soir. Leur système est de toute évidence incapable de faire face à la musique. Le gouvernement avait déjà repoussé de six mois, au 30 juin, la date limite de l'enregistrement des armes à feu.



Ces Montréalais ont clairement démontré leur attachement au Canada et à la monarchie.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Fête du Canada

Jean Chrétien verse dans la nostalgie

Il évoque la célébration comme étant la dernière
à laquelle il participe à titre de premier ministre

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Sous un soleil éclatant, une foule évaluée à 75 000 personnes a envahi la colline parlementaire, à Ottawa, pour assister aux cérémonies de la Fête du Canada, un anniversaire qui a pareillement été souligné dans différentes villes, petites et grandes, du pays.

Le premier ministre Jean Chrétien, qui a prononcé une allocution pour l'occasion, s'est dit nostalgique, expliquant qu'il s'agissait de sa dernière Fête du Canada en tant que premier ministre. «Mais c'est toujours une grande célébration, a-t-il affirmé à son arrivée, en compagnie de son épouse Aline. Ce qui est fantastique, ce sont l'unité et la diversité du Canada, a ajouté M. Chrétien, dont la carrière parlementaire doit prendre fin en février prochain, après 40 ans.

La gouverneure générale, Adrienne Clarkson, et la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, ont toutes deux évoqué les richesses naturelles et la diversité culturelle du Canada.

Des spectacles étaient prévus, notamment en soirée, avec la participation de Kevin Parent et de La Bottine Souriante, de même que The Guess Who.

Pendant ce temps, à Québec, la journée traditionnelle du déménagement faisait concurrence aux festivités du 136^e anniversaire du Canada.

À Montréal, la traditionnelle parade de la Fête du Canada, rue Sainte-Catherine, a culminé par la distribution de parts d'un gigantesque gâteau de fête aux milliers de personnes attirées pour l'occasion, Place du Canada, au centre-ville.

L'aspirant au leadership des libéraux fédéraux Paul Martin a participé au défilé, comme il le fait chaque année depuis 1987. «Je pense que chaque Fête du Canada est fantastique», a-t-il commenté par la suite.

D'autres festivités ont également eu lieu dans le Vieux-Port de Montréal, où les gens ont pu assister à un défilé militaire, à des démonstrations sportives et des spectacles pour la famille. Un autre spectacle, qu'on promettait «décoiffant», était prévu en soirée, avec le Montréal Jazz Big Band et des artistes comme Natasha St-Pier et Luce Dufault, le tout se terminant par des feux d'artifice.

Différentes réjouissances étaient également à l'ordre du jour ailleurs au Québec.

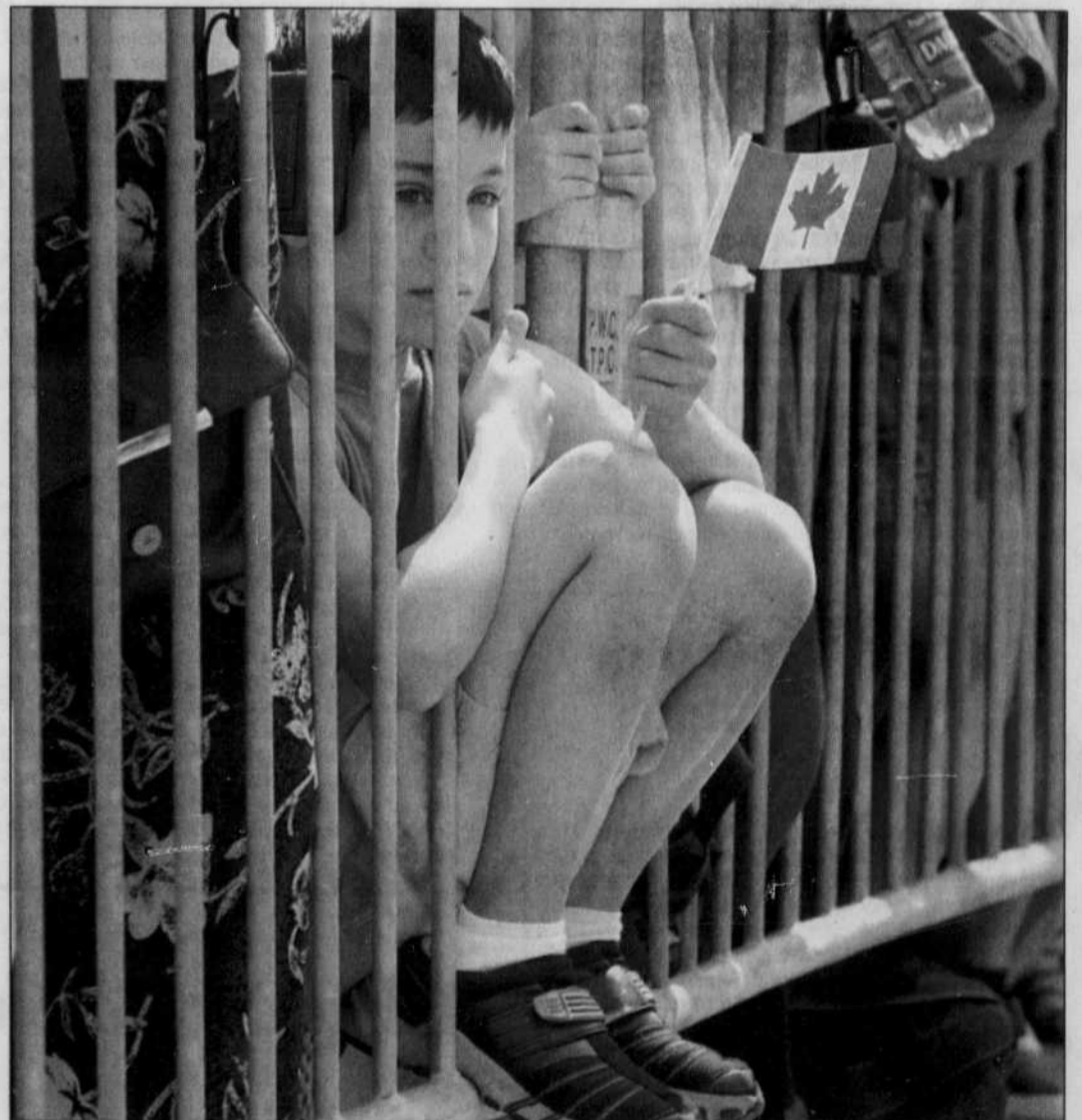
Le premier ministre québécois, Jean Charest, qui avait consacré une partie de sa journée d'anniversaire — le 24 juin — au défilé de la Fête nationale du Québec, la semaine dernière, a cette fois passé la journée de mardi dans sa circonscription de Sherbrooke, où il a assisté à la prestation de serment de nouveaux citoyens canadiens.

Des cérémonies d'assermentation semblables ont d'ailleurs eu lieu dans plusieurs villes du Québec et du reste du pays, notamment à Montréal, en présence du ministre canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, et de la lieutenant-gouverneure du Québec, Lise Thibault.

Tous n'avaient cependant pas l'esprit à la fête. À Québec, une manifestation organisée par le Mouvement de libération nationale du Québec a réuni quelque 200 personnes, dont le cinéaste Pierre Falardeau et le président du MLNQ, l'ex-félicite Raymond Villeneuve, pour protester contre la Fête du Canada.

Les manifestants voulaient surtout dénoncer ce qu'ils appellent la fête du colonialisme et de la mise en minorité du peuple québécois.

Une pétition contre le «Canada Day», signée par quelque 2000 personnes, selon les organisateurs, a été dévoilée. Des noms comme ceux de Claude Jasmin, Yves Michaud et Pierre Chagnon y figurent.

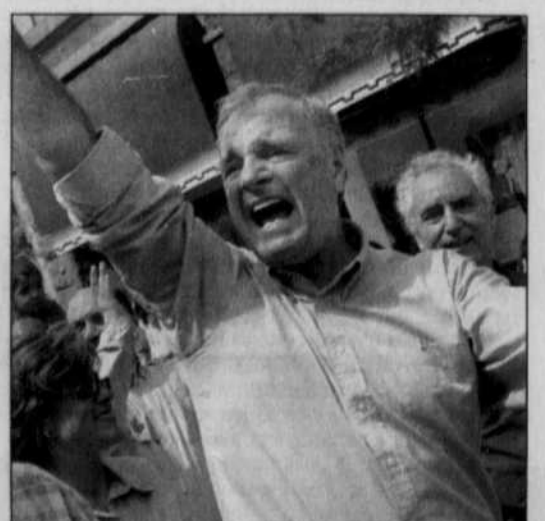


Sur la colline parlementaire à Ottawa, un enfant agite un drapeau du Canada pendant que le premier ministre Jean Chrétien salue la foule. À Montréal, Paul Martin a participé au défilé sur la rue Sainte-Catherine.

JIM YOUNG REUTERS



TOM HANSEN REUTERS



SHAUN BEST REUTERS

LE DEVOIR

LE MONDE

Deux mois après la «fin des principaux combats»

Quatre soldats américains sont tués à Bagdad

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — Quatre soldats américains ont été tués, selon des témoins, dans une attaque survenue hier à Bagdad, au lendemain d'explosions mystérieuses à Falloujah, à l'ouest de la capitale, dont l'une a tué six étudiants en théologie dans l'enceinte d'une mosquée. Les quatre soldats ont été tués et deux autres ont été blessés lors d'une attaque à la roquette antichar menée en matinée dans le centre de Bagdad, selon les témoins.

A Washington, le Pentagone a indiqué n'avoir recensé aucun décès hier parmi les troupes américaines en Irak, mais a fait état de six soldats américains blessés lors de deux attaques dans la région de Bagdad.

Leur véhicule, de type Humvee, a été totalement brûlé par l'attaque, menée depuis une voiture qui roulait en sens opposé et qui a pris la fuite, ont ajouté les témoins. Un autobus irakien qui circulait près du Humvee a également pris feu et son chauffeur a été blessé.

Mais malgré les attaques répétées contre les forces de la coalition, l'administrateur américain en Irak, Paul Bremer, a répété que la reconstruction du pays se poursuivait «comme prévu». Un groupe de sénateurs américains influents a averti, après sa rencontre avec M. Bremer, que la guerre en Irak n'était pas finie et que l'opinion publique américaine devait savoir que les soldats resteraient dans le pays pour une longue lutte. «Le principal combat est terminé, mais, pour les soldats, la guerre se poursuit. Les risques existent encore et il pourrait y avoir des victimes», a ainsi affirmé le sénateur républicain John Warner, président de la commission des forces armées.

Hier à l'aube, une autre attaque à la roquette antichar a visé une base américaine à Falloujah, après une série d'explosions nocturnes mortelles que des habitants de la ville ont attribuées aux forces américaines. Une seule roquette a été tirée sur la base américaine, située dans un ancien bâtiment officiel, selon des témoins qui n'ont pas été en mesure de faire état d'éventuelles victimes.

Des habitants ont attribué les explosions à des raids aériens américains, affirmant avoir entendu des avions survoler la ville peu avant. En plus des tués, l'explosion à la mosquée a fait quinze blessés, parmi lesquels son imam, qui a dû être amputé d'une jambe. L'armée américaine a démenti toute implication dans l'explosion, ajoutant que celle-ci faisait l'objet d'une enquête.

CPI: Washington prive 50 pays d'aide militaire

REUTERS

Washington — Washington a annoncé hier la suspension de son aide militaire à près de 50 pays auxquels il reproche d'appuyer la Cour pénale internationale (CPI) et de ne pas avoir signé les accord bilatéraux permettant aux ressortissants américains à l'étranger de ne pas tomber sous sa juridiction. Cette décision survient au terme de l'échéance imposée en 2002 par les États-Unis pour que tous ces pays signent les accords bilatéraux d'exemption, faute de quoi Washington envisagerait de suspendre son aide militaire.

Cette mesure touche notamment la Colombie, l'un des premiers bénéficiaires de l'aide américaine dans le monde, ainsi que six pays ex-européens candidats à l'entrée dans l'OTAN (la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Slovaquie et la Slovaquie).

Le président George W. Bush a accordé hier des «dérrogations» à 22 pays. La décision s'applique donc aux pays qui ont ratifié le traité instaurant la CPI et qui ne bénéficient pas de ces dérogations. La suspension de l'aide militaire ne s'applique pas non plus aux 19 membres de l'OTAN ainsi qu'à neuf «alliés majeurs non membres de l'OTAN».

Projet de drone hypersonique

REUTERS

Bruelles — Le Pentagone compte se doter d'un véhicule d'attaque hypersonique sans pilote pouvant frapper en moins de deux heures, à partir du territoire américain, des objectifs situés en tout point du globe, selon un site Internet du département de la Défense. Ce drone, qui s'inscrit dans la recherche d'une capacité d'attaque planétaire liée aux menaces des «États voyous» et du terrorisme, serait en mesure de décoller d'une piste militaire classique avec un chargement de près de 5,5 tonnes.

Il permettrait à l'armée américaine de ne plus dépendre de bases avancées pour réagir avec rapidité et précision aux actions menaçantes de pays hostiles ou d'organisations terroristes, indique un document de l'agence pour les projets de recherche militaire avancée (Darpa), dont Reuters a eu connaissance hier.

Les engagements militaires en Bosnie, en Afghanistan et en Irak ont mis en évidence les limites de la capacité d'attaque de l'armée de l'air. «Si les progrès réalisés dans l'identification des cibles et la précision des frappes ont été amplement démontrés, on a aussi relevé des insuffisances pour ce qui est d'attaquer et d'atteindre dans les délais nécessaires des objectifs de grande importance [...] enterrés en profondeur», signale le document.

La nécessité de cette nouvelle technologie sera d'autant plus grande, estime l'agence, que le contexte politique international actuel et futur restreindra fortement la capacité des États-Unis à effectuer des attaques à longue portée dans les délais nécessaires à partir de bases extérieures et leur territoire continental.

En d'autres termes, cette technologie aurait été idéale pour l'opération lancée au début de la guerre d'Irak visant à tuer Saddam Hussein si les États-Unis s'étaient trouvés, pour des raisons diplomatiques, dans l'impossibilité d'opérer à partir de territoires autres que le leur.

La Darpa estime qu'il faudra plus de vingt ans pour mettre au point le véhicule de troisième génération (HCV), qui devra être en mesure d'atteindre des objectifs distants de 14 400 km au maximum.

Encore un tête-à-tête «encourageant»

Les soldats israéliens se retirent de Bethléem aujourd'hui et la trêve palestinienne tient. Sharon et Abbas s'en félicitent

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Le premier ministre israélien Ariel Sharon et son homologue palestinien Mahmoud Abbas ont affirmé hier leur volonté commune de parvenir à la paix, alors qu'Israël s'apprête à retirer ses troupes, aujourd'hui, de Bethléem, après avoir évacué des secteurs de la bande de Gaza.

La rencontre de deux heures à la présidence du conseil à Jérusalem a été jugée «positive et encourageante» par les deux parties. Elle «a été particulièrement utile du fait que nous avons décidé de créer des comités de travail communs sur les questions en suspens», a déclaré le ministre palestinien de l'Information, Nabil Amr. Ces comités de travail traiteront notamment de questions économiques, financières et de sécurité ainsi que de la libération de détenus palestiniens.

MM. Sharon et Abbas devraient se rencontrer une quatrième fois la semaine prochaine. «Je n'ai aucun doute sur le fait que l'image que nous donnons aujourd'hui est une image d'espoir et d'optimisme», a lancé M. Sharon avant l'entrevue. Il a refusé lors de l'entrevue de rendre sa liberté de mouvement au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, envisageant seulement qu'il puisse s'installer à Gaza.

M. Abbas, lui, a répété les principales exigences des Palestiniens. «Les meurtres et les destructions ne peuvent provoquer que la haine et l'hostilité», a-t-il dit, faisant allusion à la politique israélienne de liquidation d'activistes et aux incursions de l'armée en territoire autonome palestinien. Il a prédit que les troupes israéliennes se retireraient sur les lignes qu'elles occupaient avant l'Intifada «d'ici un mois, un mois et demi» et qu'il comptait discuter avec M. Sharon d'un calendrier à cette fin.

Le ministre de la Défense israélien, Shaul Mofaz, a confirmé pour sa part que l'armée se retirerait de Bethléem aujourd'hui. Malgré la trêve proclamée dimanche par plusieurs mouvements palestiniens, les violences se sont poursuivies. Un Palestinien armé qui, selon des sources militaires, avait ouvert le feu contre un barrage de l'armée en Cisjordanie a ainsi été tué par des soldats.

Il s'agit du deuxième mort depuis l'entrée en vigueur dimanche de cette trêve temporaire et conditionnelle décriée par les principaux mouvements palestiniens, dont les islamistes du Hamas et du Jihad islamique, ainsi

que le Fatah de Yasser Arafat et de M. Abbas.

Un Bulgare avait été tué lundi en Cisjordanie dans une attaque revendiquée par les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, groupe armé lié au Fatah.

Par ailleurs, la direction palestinienne a vivement dénoncé hier l'autorisation donnée par la police israélienne à des visites en groupes d'Israéliens et de touristes étrangers sur l'Esplanade des mosquées de Jérusalem.

Elle a mis en garde «contre le risque que fait peser cette décision sur les lieux saints chrétiens et musulmans». «C'est un complot. Il n'y a aucun touriste, ce sont plutôt des extrémistes qui veulent porter atteinte à cette sainte mosquée», a déclaré pour sa part M. Arafat.

Depuis la visite d'Ariel Sharon, à l'époque chef de l'opposition, sur l'Esplanade des mosquées, le 28 septembre 2000, visite qui avait servi de détonateur à l'Intifada, l'entrée de ce site était interdite aux non-musulmans.

D'autre part, les autorités israéliennes ont fait détruire les fondations d'une mosquée controversée en construction à Nazareth, suivant l'arrêt d'un tribunal israélien. L'édification de cette mosquée, en contrebas de la basilique de l'Annonciation, avait suscité des protestations du Vatican.

Chair à canon ou «chair fraîche»

Les enfants et les femmes souffrent particulièrement de la folie meurtrière qui sévit depuis 1998 en République démocratique du Congo

Un gouvernement de transition destiné à mettre fin à la guerre et à conduire l'ex-Zaire sur la voie d'élections démocratiques a été nommé avant-hier. Les atrocités commises ces dernières semaines dans la région de Bunia mettent en lumière l'instabilité persistante du pays malgré les accords de paix. David Agnew, président d'Unicef-Canada, a visité cette région.

GENEVÈVE OTIS-DIONNE
LE DEVOIR

Le conflit qui se déroule depuis 1998 dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) a des conséquences dramatiques pour la population civile, particulièrement pour les femmes et les enfants.

Entre trois et quatre millions de personnes sont mortes depuis le début de la guerre il y a cinq ans, bilan qui fait de ce conflit le plus meurtrier depuis la Seconde Guerre mondiale. Au moins 85 % des décès sont dus à des maladies curables et à la malnutrition liées au déplacement forcé des personnes fuyant les combats. Environ un demi-million de personnes se trouvent en effet dans des camps de réfugiés et dépendent entièrement de l'aide internationale pour survivre.

«Le coût humain de ce conflit est absolument terrible. En plus des millions de morts, des millions d'autres personnes sont touchées indirectement par cette guerre meurtrière», a déclaré au Devoir le président d'Unicef-Canada, David Agnew. M. Agnew revient d'un voyage à Bunia, dans le nord-est du Congo, au cours duquel il a visité les projets de l'Unicef dans ce secteur et pris connaissance des incidences «épouvantables» de ce conflit sur les enfants. «Les femmes et les enfants sont les premières victimes de ce conflit», a constaté M. Agnew. «Les jeunes filles et les femmes sont victimes de viols, tandis que les jeunes garçons sont utilisés comme «chair à canon» dans les combats».

Enfants soldats

Selon les informations recueillies par l'Unicef, de 40 % à 50 % des combattants sont des enfants de moins de 16 ans. «C'est très difficile de savoir combien ils sont exactement. Mais on peut parler de 12 000 à 15 000 enfants soldats juste pour la région de Bunia. Quand j'ai visité le secteur, poursuit M. Agnew, j'ai rencontré des enfants de dix ans armés jusqu'aux dents qui traumatisaient la population.»

Pour recruter les enfants, les combattants utilisent deux méthodes. La plus répandue consiste à kidnapper les enfants la nuit dans les camps de réfugiés. «Quand je suis arrivé à Bunia un matin, 12 jeunes garçons avaient été kidnappés pendant la nuit dans le camp de réfugiés principal, qui héberge 15 000 personnes. Les combattants font peur aux réfugiés, qui n'osent pas se défendre.»



ZOHRA BENSEMRA

Retour à Bunia d'une partie des personnes chassées par les récents combats.

Les groupes armés peuvent également séduire les jeunes garçons en leur promettant des postes importants. «Ils racontent aux enfants comment ils sont puissants et importants avec leurs armes. Mais quand les combats éclatent, les enfants sont envoyés sur la ligne de front et sont les premiers tués. Ils ne savent pas se battre. Ils sont beaucoup trop jeunes», déplore M. Agnew.

L'Unicef et plusieurs autres organisations non gouvernementales (ONG) font pression sur les groupes armés pour qu'ils arrêtent de recruter des enfants. «Certains vont collaborer un certain temps. Mais dès que les combats recommencent et qu'ils ont besoin de soldats, ils kidnappent et séduisent les enfants à nouveau. Les enfants sont faciles à enlever et à intimider.»

Le viol pour intimider les civils

Les ONG aident aussi les enfants qui veulent quitter les milices et réintégrer leur communauté. Plusieurs d'entre eux ont les mains tachées de sang et sont traumatisés par leur expérience. Certains parents refusent même de revoir leurs enfants, qui sont ainsi abandonnés à eux-mêmes. «Le processus de démobilisation est loin d'être facile», mentionne M. Agnew. «Il faut d'abord montrer aux jeunes garçons qu'il y a une autre voie que les groupes armés. Il faut ensuite sensibiliser la communauté et la famille de l'enfant soldat pour qu'elles comprennent sa situation et l'acceptent à nouveau.»

«Une des atrocités de ce conflit est l'ampleur de la violence sexuelle. Pour intimider la population civile, les groupes armés violent les femmes et les jeunes filles. Le nombre de viols atteint des proportions alarmantes.» Dans la province appelée Kivu du Sud, 700 viols sont signalés chaque mois. Selon M. Agnew, «on peut imaginer que, en réalité, il y en a beaucoup plus. Dans cette région du monde, il n'y a pas de structures sociales pour aider ces femmes et ces jeunes filles qui sont violées. Certaines n'osent même plus sortir de chez elles. C'est terrible de voir les traumatismes chez les jeunes filles.»

Les groupes armés kidnappent également les jeunes filles dans les camps de réfugiés pour qu'elles deviennent des esclaves sexuelles à leur service. «Nous essayons d'augmenter la sécurité des camps. Mais la nuit, ça devient très dangereux et ils sont bien organisés.»

En plus de toutes ces horreurs, 20 % des enfants souffrent de malnutrition grave dans la région, où un enfant sur quatre meurt avant l'âge de cinq ans. Le choléra fait également des ravages dans les camps de réfugiés.

«La situation au Congo n'est rien de moins qu'un génocide. Malheureusement, la région n'est pas vue comme un pôle stratégique pour les grandes puissances. Ce n'est pas un pays clé, comme l'Irak. La situation continue de se détériorer et c'est inadmissible», conclut M. Agnew.

La guerre sale d'Argentine

Malou Cerutti veut confronter le présumé tortionnaire

FRANÇOIS MUSSEAU
LIBÉRATION

Madrid — «Un mélange de plaisir, de douleur et de confusion» a envahi Malou Cerutti samedi soir, à l'annonce de l'extradition de Ricardo Cavallo vers l'Espagne pour y être jugé. Depuis que l'ancien militaire argentin, accusé de «génocide et d'actes de terrorisme» par le juge Garçon, a été arrêté à Cancun, au Mexique, en août 2000, cette belle femme ne pensait qu'à ce jour. Dimanche, elle s'est précipitée au tribunal de l'Audience nationale de Madrid pour tenter d'apercevoir le visage de Ricardo Cavallo, avant son interrogatoire par le magistrat espagnol. Elle ne pourra croiser son regard. «A la prochaine occasion, je veux le regarder en face. Cet homme a brisé ma vie et, même si c'est dur, j'ai envie de revoir ces yeux froids, glacés, qui se sont fixés sur moi il y a vingt-six ans et que je ne pourrai jamais oublier.»

La vie de Malou Cerutti a basculé le 1^{er} janvier 1977, vers 3 heures du matin. Ce jour-là, seize hommes en tenue militaire, cagoules et armés, font irruption dans la demeure familiale des environs de Mendoza, ville de l'ouest argentin. «Ils ont essayé de me violer, puis nous ont baillonné avec des draps, moi et mes trois enfants. Ils nous ont ensuite obligés à assister aux coups, aux vexations, aux tortures infligées à mon mari. Cet enfer a duré huit heures. Puis ils l'ont emmené. Peu après, je me suis rendue dans la maison voisine de mes parents. Ma mère était en sanglots, sa femme de ménage gisait à

demi-morte. J'ai aussitôt compris qu'un autre commando avait fait la même chose avec mon père.» Vingt-six ans après, elle ne comprend toujours pas: «Nos désaccords avec le régime étaient connus dans la région, mais nous n'appartenions à aucun groupe dissident.»

Des arnaques

Après l'enlèvement d'Omar Masera, son mari, ingénieur agronome, et de Victorio Cerutti, son père, constructeur immobilier, elle continue à vivre l'enfer. La nuit, des voix anonymes la réveillent au téléphone pour lui dire que les siens sont sans cesse torturés. «Quelques jours après l'enlèvement, le président des notaires de la région, Manuel Campoy, qui était de mêche avec les assaillants, me convoque et m'oblige, le pistolet sur la tempe, à vendre ma maison pour 1000 dollars, alors qu'elle en valait 400 000. D'autres membres de leur bande ont mis la main sur la finca de 300 hectares de mon père, d'une valeur de dix millions de dollars de l'époque.» Entre insultes et menaces, avec trois jeunes enfants à charge, Malou Cerutti s'exile au Mexique, début 1978. Sans un sou ni relations, elle fait des petits boulots, puis travaille pour un journal avant de devenir, à la force du poignet, directrice commerciale de l'académie médicale de Mexico.

Jusqu'à sa son arrivée à Madrid en 1990, où elle commence une belle carrière de peintre.

Pendant tout ce temps, elle n'a eu aucune nouvelle de son époux ni de son père. Chaque année, elle est re-

venue en Argentine pour exiger des comptes des différents gouvernements démocratiques. «Sous Raúl Alfonsín, et plus encore sous Carlos Menem, les autorités m'ont traitée comme une malpropre», dit-elle avec colère. Grâce à des amies, à d'autres victimes et aux associations de défense des droits de l'homme, Malou Cerutti constitue pourtant peu à peu le puzzle de son drame familial. Un jour, un survivant lui confie avoir vu son mari à l'École supérieure de mécanique de l'armée (Esma), le sinistre endroit où aurait sévi comme tortionnaire Ricardo Cavallo, alias «Serpico». «Je ne sais pas s'ils ont été exécutés, ont fini dans une fosse commune ou ont été jetés en mer du haut d'un avion. Mais je ne me fais pas trop d'illusions sur leur sort ultime.»

Jusqu'à l'arrestation de Cavallo, Malou Cerutti ne connaissait que les noms des chefs de la premièreunte (Videla, Massera, Agosti) et ne savait rien de l'ancien capitaine de corvette. A mesure que la presse révèle son parcours, tout s'éclaire. «Le commando faisait partie du groupe 3.3.2, un groupe paramilitaire dont Cavallo était le maillon essentiel. J'ai la certitude qu'il a été le meneur de l'enlèvement de mon mari et de mon père.» Aujourd'hui, Malou Cerutti a trois désirs: savoir où se trouvent les deux corps; voir l'extradition des autres responsables des crimes de la dictature — «beaucoup coulent des jours paisibles à Buenos Aires ou ailleurs, y compris les juges civils dont on ne parle pas assez» —; entendre les juges condamner Serpico à finir ses jours dans un cachot.

• LE MONDE •

Six mois à la présidence du Brésil

La cote de Lula résiste aux difficultés économiques

JEAN-JACQUES
SÉVILLA
LE MONDE

Rio de Janeiro — Six mois après son investiture, célébrée le 1^{er} janvier, le premier président brésilien de gauche, Luiz Inácio da Silva, dit Lula, bénéficie toujours d'un état de grâce. Un sondage, publié le dimanche 29 juin par le quotidien Folha de Sao Paulo, confirme que sa cote de popularité résiste mieux que prévu aux vicissitudes de l'exercice du pouvoir. Depuis deux mois, elle est stable avec seulement 11 % d'opinions négatives.

Le charisme du président brésilien compense à l'évidence les dégâts sociaux provoqués par une implacable cure d'austérité administrative aux finances publiques tout au long de ce premier semestre, et ce sous la supervision du Fonds monétaire international (FMI).

Etranglés par les coûts prohibitifs du crédit et le gel des commandes publiques, des patrons ont manifesté la semaine dernière à Brasilia, dans un climat de récession annoncée. Lui-même propriétaire de Coteminas, un géant national du textile, José Alencar, vice-président brésilien et membre du Parti libéral, se distingue par ses critiques répétées à propos de la politique suivie par la Banque centrale avec l'aval du FMI.

En six mois, le ralentissement de l'activité industrielle a en effet laissé sur le carreau près de 600 000 demandeurs d'emploi supplémentaires. Depuis plusieurs jours, l'énorme file d'attente qui se forme dès la nuit près du centre de recrutement de la Comlurb, la société de voirie de Rio, illustre l'engorgement désespérant du marché du travail. Quelque 80 000 candidats briguent un nombre indéterminé de postes d'éboueur. A Londrina, dans le sud du pays, 1204 prétendants, dont 28 diplômés universitaires, se disputent un emploi de fossoyeur municipal. A Sao Paulo et dans sa grande banlieue, centre économique du Brésil, deux millions de chômeurs (20,6 % de la population active) battent le pavé.

La compression brutale des investissements publics se fait égale-

ment sentir dans les campagnes. Sur fond de boom agricole et d'exportations records de grains, les paysans sans terre multiplient les occupations de propriétés agricoles et de péages autoroutiers.

Sécurité alimentaire

Épargné par les restrictions budgétaires, le ministère chargé de la sécurité alimentaire dispose, lui, de 500 millions d'euros pour consolider les bases du programme «Faim zéro». Ce plan, qui a pour objectif l'éradication de la famine en quatre ans, s'accompagne d'un vaste programme de réinsertion sociale. En attendant que l'administration procède au recensement de ses futurs bénéficiaires, le financement des autres programmes d'aide familiale, hérités du précédent gouvernement, a été suspendu. Privés de bourses, des milliers d'enfants ont ainsi été contraints d'abandonner leurs études pour subvenir aux besoins familiaux.

Sans éclaircie économique en vue, le chômage est devenu la grande préoccupation des Brésiliens, avant la faim et la violence urbaine. Le climat social tend également à s'alourdir au fur et à mesure que le projet de réforme de la sécurité sociale et du régime des retraites, qui devrait être voté à la mi-août, suit son chemin au Congrès. Naguère simples courroies de transmission du Parti des travailleurs fondé par Lula, les organisations de fonctionnaires fédéraux ont lancé un mot d'ordre de grève, le premier visant le gouvernement, pour le mardi 8 juillet.

«Ni la pluie, ni la gelée, ni les tremblements de terre, ni les mauvaises têtes, ni le Congrès, ni le pouvoir judiciaire... Seul Dieu peut m'empêcher de redonner à ce pays la place en évidence qu'il n'aurait jamais dû cesser d'occuper», a martelé le président brésilien lors d'une récente cérémonie officielle. Critiquée par la Conférence épiscopale et les représentants des pouvoirs concernés, cette envolée du chef de l'État témoigne de sa détermination à promouvoir les réformes impopulaires laissées en souffrance durant huit ans par son prédécesseur, Fernando Henrique Cardoso.

La plus importante contestation en Chine depuis Tiananmen

Manif monstre à Hong Kong

Des centaines de milliers de personnes dénoncent un projet de loi antisubversion

CARRIE LEE
REUTERS

Hong Kong — Pancartes, ombrelles et éventails à la main, des centaines de milliers de personnes ont défilé hier à Hong Kong pour réclamer plus de démocratie, lors de la plus grande manifestation jamais organisée en Chine depuis le massacre de la place Tiananmen en 1989.

«Redonnez le pouvoir au peuple», ont scandé les manifestants, dont beaucoup étaient habillés en noir pour porter le deuil de la liberté d'expression, menacée selon eux par un projet de loi antisubversion qu'a préparé le gouvernement.

Quelques heures avant le début du défilé, plusieurs personnes ont brûlé le drapeau du Parti communiste chinois à Hong Kong, alors même que le premier ministre chinois, Wen Jiabao, s'employait non loin de là à rassurer la population de l'ex-colonie britannique sur le fait que leurs droits et les libertés seraient préservés.

Libertés menacées à Hong-Kong?

Selon une estimation faite en début de soirée par les organisateurs, quelque 500 000 Hong-Kongais sont descendus dans les rues malgré la canicule. Un photographe de Reuters présent sur place a estimé que les manifestants étaient en fait moitié moins nombreux.

Il s'agit, quoi qu'il en soit, de la plus importante manifestation organisée en Chine depuis le Printemps de Pékin, il y a 14 ans.

De nombreux manifestants n'ont pas été en mesure de rejoindre le centre-ville, les réseaux de bus et le métro étant arrivés à saturation. Selon ses détracteurs, la loi antisubversion en préparation constitue la plus grande menace pour les libertés à Hong Kong depuis que la ville est repassée dans le giron de la Chine le 1^{er} juillet 1997, il y a six ans tout juste.

Le drapeau du Parti communiste a été brûlé à quelques cen-



KIN CHEUNG REUTERS

«Le pouvoir au peuple», ont scandé plusieurs manifestants.

taines de mètres du Palais des congrès, où Wen Jiabao et plusieurs centaines d'hommes politiques et d'hommes d'affaires hongkongais célébraient le sixième anniversaire du rattachement de Hong-Kong à la Chine. Mardi était également le jour du 82^e anniversaire de la fondation du Parti communiste chinois.

«Mettez fin au monopartisme et libérez les prisonniers politiques», ont scandé les manifestants, en enflammant le drapeau rouge et jau-

ne frappé de la faucille et du marteau. «Nous sommes contre l'Article 23», ont-il ajouté en référence à la loi antisubversion.

«L'Article 23 n'affectera pas les droits et libertés dont jouit le peuple de Hong Kong, et notamment les journalistes, sous la législation actuelle», a déclaré Wen Jiabao, premier dirigeant chinois à s'exprimer sur ce sujet controversé.

Sans faire directement allusion aux manifestations, le premier ministre chinois a ajouté que la stabi-

lité était la clef de la prospérité à long terme de Hong Kong.

La police a maintenu les manifestants à l'écart de Wen durant les trois journées de sa visite et rien ne permet de penser qu'il a jamais eu connaissance de ce qui se passait à l'extérieur du Palais des congrès. Un milliers d'agents, appuyés par plusieurs centaines de volontaires, ont été appelés en renfort pour garantir le maintien de l'ordre pendant les défilés.

«Un pays, deux systèmes»

En vertu du principe «un pays, deux systèmes» dont étaient convenus Londres et Pékin avant la restitution de Hong Kong, la ville s'était vu promettre un degré élevé d'autonomie. Le mouvement spirituel Falun Gong peut, par exemple, s'exprimer librement à Hong Kong, alors qu'il est interdit dans le reste de la Chine.

Bien que les autorités locales emmenées par l'administrateur du territoire Tung Chee-hwa affirment que Hong Kong est aussi libre que par le passé, certains estiment que l'on a assisté à un recul des libertés depuis la fin de la présence britannique, notamment du fait de l'interdépendance croissante entre Hong Kong et l'économie du reste de la Chine.

La décision des autorités d'appliquer dès ce mois-ci la loi antisubversion fait craindre une disparition rapide du statut d'autonomie de Hong Kong. En vertu de la nouvelle législation, des personnes pourront être emprisonnées à vie pour subversion, trahison, sédition ou sécession vis-à-vis de la Chine. Le texte autorise également les procès à huis clos et donne à la police le pouvoir de procéder à des perquisitions sans mandat d'arrêt.

«Le gouvernement tente d'utiliser la loi pour museler les gens, a déclaré une avocate, Terry Chan, avant d'aller manifester. Le gouvernement de Tung est une tumeur maligne dans la société [...] Si nous la laissons grossir, Hong Kong mourra.»

L'Université canadienne

« Nos programmes de recherche et d'enseignement exceptionnels offerts dans les deux langues officielles du Canada, notre collectivité multiculturelle, notre emplacement au cœur de la capitale nationale et notre perspective pancanadienne justifient la fierté de l'Université d'Ottawa de célébrer la spécificité canadienne. »

Gilles G. Patry, recteur et vice-chancelier

www.rapport.uottawa.ca

Université d'
University of
Ottawa

É D I T O R I A L

Une radiographie de la télé d'ici

Le Canada est riche de rapports, études, politiques dans le domaine télévisuel. Mi-juin, il s'en est ajouté un nouveau, issu du comité des Communes du patrimoine canadien. Le gouvernement a 150 jours pour y répondre: il devra se montrer à la hauteur de cet exhaustif tour d'horizon.

Premier de deux textes

La télévision canadienne méritait-elle autant d'attention? C'est la première question qui se pose à la vue du rapport «Notre souveraineté culturelle, le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne». La brique en impose avec ses 928 pages. La question se pose d'autant plus que le domaine croule déjà sous les documents traitant de contenu canadien, de l'avenir de Radio-Canada, du développement de la télévision payante, spécialisée, numérique, communautaire, etc.

Le comité permanent des Communes a justifié ses travaux, entrepris le 10 mai 2001 et qui ont abouti le 11 juin dernier, par les immenses bouleversements survenus depuis l'adoption de la Loi sur la radiodiffusion publique en 1991. Douze ans de changements technologiques dont on n'a pas fini de mesurer l'impact. L'heure était donc venue d'une révision en profondeur du système, ont estimé les députés membres du comité. Heureuse coïncidence, la ministre du Patrimoine Sheila Copps avait le même souhait. Et quelques mots, en toute fin de rapport, en cristallisent la nécessité: «Au début de l'étude, il était possible de s'abonner à plus de 100 canaux de télévision. Depuis, plus de 50 nouveaux services de télévision numérique ont été lancés. Aujourd'hui, il est possible de s'abonner à plus de 350 canaux.» Tout ça en moins de deux ans.

Le touffu rapport a donc l'immense mérite de tout revoir et de le retransmettre de façon claire et ordonnée, avec des recommandations à l'avenant. Peu importe ce que la ministre Copps en fera, le document est important car l'enjeu est majeur: la télévision, même fragmen-

tée, même bousculée par l'ouragan Internet, reste encore aujourd'hui la grande architecte de notre culture.

Encore faut-il savoir de quel «notre» il s'agit. La démonstration a été faite maintes fois, ce rapport le fait voir à nouveau: en matière télévisuelle, le Québec se distingue complètement du reste du Canada. Ce n'est pas une question d'opinion politique, c'est un fait qui saute aux yeux, de toutes les façons. Le rapport du comité des Communes le mentionne bien de-ci de-là — en soulignant par exemple les faibles cotes de popularité des dramatiques canadiennes-anglaises en comparaison avec le Québec. Mais faute de nommer le phénomène à l'œuvre, c'est l'analyse même qui en perd sa pertinence.

«La culture québécoise existe», voilà le fond de la question, comme le souligne le Bloc québécois dans l'opinion que la députée Christiane Gagnon, membre du comité du patrimoine, a ajoutée au rapport. Cette spécificité culturelle, qui n'est pas simplement une composante régionale, prend tout son sens dans le domaine télévisuel. Les travaux du spécialiste des communications Jean-Pierre Desautels ont établi depuis longtemps le lien particulier qui unit les Québécois francophones à leur télévision. C'est une affaire d'identification. Des Plouffe à Star Académie, la grand-messe télévisuelle — qui fait le génie de la télévision généraliste, comme l'a maintes fois dit et écrit le sociologue français Dominique Wolton — a toujours caractérisé l'écoute au Québec, à des niveaux qui ne se voient nulle part ailleurs.

Or le comité, pourtant présidé par le Québécois Clifford Lincoln et au sein duquel siège la députée Liza Frulla, qui fut ministre de la Culture et des Communications à Québec, n'entend rien à cette communion organique. Il en déduit plutôt que, pour assurer de meilleures cotes d'écoute à ses produits, le Canada anglais devrait développer un système de vedettariat comme les «diffuseurs en langue française» (sic) l'ont fait depuis le milieu des années 80. C'est bien mal connaître l'histoire de la télévision au Québec que de réduire le coup de cœur qui a cours ici depuis 50 ans à une stricte affaire de marketing (même si celui-ci a un rôle à jouer, comme nous le rappelle aussi l'exemple de Star Académie).

Ce parti pris politique du comité fait aussi en sorte de fausser le questionnement sur Radio-Canada, auquel le rapport consacre un chapitre. La part de marché de la CBC est excessivement faible au Canada anglais, mais soulignons qu'elle n'a jamais été très forte. La baisse d'auditoire de Radio-Canada français ne peut s'analyser de la même façon parce que la SRC a déjà — et longtemps — été le vaisseau amiral de la télé au Québec. Aujourd'hui sa part d'écoute est condamnée à une atrophie dont on ne voit pas la fin. Il est toutefois un peu court de justifier cette chute par la seule concurrence des nouvelles chaînes spécialisées, comme le fait le rapport. Les choix de programmation n'auraient-ils pas aussi quelque chose à y voir?

Toutes ces incompréhensions, et il y en a d'autres, agacent. Ce qui n'empêche pas, une fois fait ce constat, de noter des observations et des recommandations fort intéressantes, comme nous le verrons demain.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

TROIS MOIS DE VACANCES POUR LES TERRORISTES PALESTINIENS...
SAURONT-ILS SE RETENIR?

J'y étais, aux funérailles de Pierre Bourgault

Je voulais surtout être présent à cet événement historique et je n'ai pas été déçu.

J'étais même assis juste derrière cet excité qui a crié: «*Démocratie = Liberté = Français*», en plein milieu de la minute de recueillement. Je lui ai vite pardonné. Et je n'ai pas eu honte. Surexcité d'avoir ainsi eu la chance de se faire entendre dans un si fort silence, il se tourna vers nous, les yeux roulants cherchant vite parmi nos regards un quelconque acquiescement. Son drapeau bien roulé sous le bras, il a déguerpi comme quelqu'un ayant commis un délit. Quelle belle mise en scène tout de même. Métaphore d'un peuple qui a repris la parole, mais encore honteux comme un voleur. Bourgault aurait aimé.

Mais Guy A. nous a lancé un regard mitigé entre réprimande et douceur. Que pensais-tu à ce moment Guy? Taisez-vous bande de fous? Oui, à bien y penser, les Québécois ont choisi depuis longtemps la démocratie pour accéder à cette liberté. Et la langue française est un outil indispensable, selon Bourgault, pour la faire s'épanouir encore plus. Mais ce sont ces huées vers notre premier ministre démocratiquement élu qui sont honteuses. Cette souffrance schizophrène qui ne cesse de nous écorcher l'âme.

Ou cette entrée de mascarade de celui qui nous gouverne avec trois de ses plus beaux gardes du corps dans cette enceinte privilégiée, dénuée de toute religiosité. Du Fellini tout craché. Unique. Non, je n'ai pas été déçu. Mais de quoi avait-il peur? De son ombre sans doute. Et ces bruits incessants, tambours battants, fessées rituelles sur les bancs du jubé. Les dignitaires pensaient probablement à des écorchés, masculins et machos, appelant à l'unité. Un regard derrière mon épaule me fit sourire. Ce n'était que d'honorables dames de 50 ou 60 années, robes en ratine rose printemps, décolletés noirs tombants, sacoches accrochées à l'épaule qui virevoltaient sous les mouvements saccadés des coups portés aux dossiers des bancs. Les Belles-sœurs revisitées.

Vraiment Bourgault, tu m'as comblé. Quel metteur en scène génial. Jusqu'à ta mort, tu nous

as épatés. J'ai bien fait d'y aller. Ne te fais plus de souci pour moi, j'ai compris et je continuerai.
Claude Simard
Montréal, le 22 juin 2003

Consignes

La consignation a depuis longtemps fait ses preuves. C'est la méthode la plus efficace pour encourager la récupération des bouteilles de bière et de boisson gazeuse. Le site Internet de RECYC-QUEBEC mentionne des taux de récupération avoisinant les 75 % pour les contenants consignés. Et tout cela contribue à la propreté de nos parcs et de nos rues, car les bouteilles consignées ne traînent jamais longtemps par terre.

Mais depuis quelques années, on voit apparaître toutes sortes de boissons, chacune avec son propre contenant stylisé. Les Snapple, Gatorade, Powerade, Fruityopia et cie, avec méga-cool-goulou, pas-besoin-de-visser-tu-peux-juste-pousser-pis-tu-peux-l'accrocher-après-ton-harnais-quand-tu-fais-de-l'escalade-man.

Ces contenants sont de plus en plus lourds et ils contiennent de plus en plus de verre ou de plastique. Mais surtout, ils ne sont pas consignés. Par conséquent, ce sont ces contenants qui traînent sur le sol. Et c'est nous qui payons des cols bleus à je ne veux pas savoir combien de l'heure pour les ramasser. Ce sont également ces contenants qui remplissent les poubelles, c'est nous qui payons pour leur enfouissement, et c'est notre planète qui en souffre.

Ça fonctionne à merveille la consignation. Pourquoi l'appliquer uniquement à une catégorie de contenants qui occupe de moins en moins de place sur le marché?

Est-ce vraiment trop compliqué de l'étendre à d'autres types de contenants? Est-ce plutôt les embouteilleurs qui s'y opposent? J'attends avec impatience une réponse des spécialistes du dossier...

Mathieu Lajoie
Montréal, le 23 juin 2003

Roger cherche une maison

Samedi 21 juin, il est midi. Le téléphone sonne. Encore pour l'ado, sans doute? Pantoute!

Le début d'une histoire qui m'a sérieusement pompé l'air.

— Madame Isabelle Tanguay s'il vous plaît.

— C'est moi.

— Bonjour, mon nom est Roger Quirion. Ma conjointe et moi cherchons à acheter une maison et...

— Qui vous a donné mon nom et mon numéro de téléphone?

— Je vous explique, je m'appelle Roger Quirion. Je...

— Je vous ai posé une question, en français à part ça: qui vous a donné mon nom et mon numéro de téléphone?

— Je m'appelle Rog...

— (Soupir d'exaspération) Ça, vous me l'avez déjà dit, M. Quirion. Ce que je veux savoir, c'est qui vous a donné mes coordonnées. Je vous demande un nom, pas le vôtre. Me semble que c'est clair!

— C'est facile, c'est la ville... Ils donnent les noms à n'importe qui.

Ainsi donc, j'ai fini par savoir que c'est Accès-Montréal qui a fourni ces renseignements me concernant à un homme que je ne connais ni d'Eve, ni d'Adam. Décidément, cet organisme porte bien son nom: ACCÈS-Montréal. J'ai mon voyage!

La Ville laisse savoir à de parfaits inconnus le nom et le numéro de téléphone de citoyens qui ont la chance d'avoir une maison? Et de quel droit, je vous prie?

Et Roger n'est pas seul. Il y a Marie-Machin-Chouette qui, elle aussi, se pâme pour «mon joli duplex» et a obtenu mon numéro... en appelant à la Ville. Elle a eu le malheur d'appeler peu de temps après Roger. Devinez la réponse que je lui ai faite! Est-ce que c'est ça qu'on appelle l'Accès à la propriété... d'autrui?

Le jour où je voudrai vendre ma propriété, je le ferai savoir en plantant, dans mon petit bout de gazon, une pancarte qui indiquera clairement mes intentions. Et vous savez quoi? Ce sera sans doute le numéro de téléphone d'un tiers qui sera sur la pancarte. Ainsi, je ne serai pas importunée par n'importe qui, à n'importe quel moment.

Isabelle Tanguay
Montréal, le 22 juin 2003

LIBRE OPINION

Pour un système de services de garde universel

MICHELLE CUMYN

Faculté de droit, Université Laval

Lettre appuyée par un regroupement d'universitaires*

La remise en question du système québécois de services de garde à 5 \$ annoncée récemment par Claude Béchard, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, suscite partout l'incrédulité et le désarroi. Suivant l'idée selon laquelle seules les familles à faible revenu ont besoin de l'aide de l'État, le ministre étudie la possibilité de n'offrir des places à 5 \$ par jour qu'aux enfants issus des familles les plus pauvres; par ailleurs, il se propose de privilégier dorénavant le développement des garderies privées, plutôt que de continuer à appuyer celui des centres de la petite enfance (CPE).

Ce projet, s'il devait se réaliser, mettrait en péril des valeurs que les Québécoises et les Québécois tiennent pourtant pour acquises, soit le soutien aux jeunes familles, l'égalité des chances pour tous les enfants, quel que soit leur milieu d'origine, la conciliation travail-famille et l'accès universel aux services de l'État. Il est nécessaire, de toute urgence, de réaffirmer l'importance de ces valeurs et de prendre conscience des conséquences dévastatrices des mesures annoncées.

L'abandon de l'accès universel aux services de garde à 5 \$ attirerait le système dans un engrenage qui conduirait à la ségrégation sociale des enfants et à la dégradation des services offerts au plus grand nombre. En effet, en contrepartie de l'abandon de l'accès universel aux services de garde à 5 \$, le gouvernement s'engage à réduire les impôts, une mesure qui

profiterait surtout aux classes moyenne et aisée, avec ou sans enfants. Or les familles à faible revenu, même si elles continuaient de bénéficier de services de garde au coût de 5 \$, n'auraient plus, à elles seules, un poids politique suffisant pour pouvoir exiger le maintien intégral et la qualité des services à leur niveau actuel. Au fur et à mesure que les lacunes du réseau public iraient en s'aggravant, au gré des coupures imposées par le gouvernement pour financer les réductions d'impôts, les classes moyenne et aisée déserteraient le réseau public en faveur d'un réseau privé conçu pour répondre aux attentes de différentes clientèles, à la hauteur de leurs moyens. Cela ne ferait qu'accentuer la dégradation du réseau public et la ségrégation sociale des enfants. Un réseau public universel, au contraire, favorise la mixité et le maintien de services de qualité, au bénéfice de tous les utilisateurs.

Prétendre que les régimes universels favorisent indûment les «riches» n'est que pure démagogie. En contrepartie d'un accès universel, les classes moyenne et aisée paient davantage d'impôts, ce qui permet le financement de services de qualité qui sont les mêmes pour tous, quels que soient leurs revenus.

Il faut bien convenir également que très peu de jeunes familles méritent véritablement d'être qualifiées de riches. Même les parents les plus scolarisés sont généralement en début de carrière. Souvent, ils ont des dettes d'études à rembourser. Le fait d'avoir des enfants occasionne des coûts importants. Dans ce contexte, l'accès à des services de garde à 5 \$ facilite le choix d'avoir ses enfants plus tôt ou encore, d'avoir un deuxième ou un troisième enfant. Il incite également les jeunes à s'établir au Québec plutôt que dans une autre province ou à l'étranger. Etant donné les problèmes dé-

mographiques auxquels fait face le Québec, il est bien sûr dans l'intérêt de l'ensemble de la société québécoise que le gouvernement continue à soutenir les familles.

Alors qu'il semblait acquis au Québec que les coûts du système d'éducation doivent être partagés par l'ensemble des citoyens, le gouvernement se prépare à faire financer une diminution éventuelle des impôts par une augmentation des charges pour les parents qui utilisent les services de garde. Suivant la même logique, les parents devraient-ils, à eux seuls, assumer le budget du ministère de l'Éducation? Devraient-ils être les seuls à payer des taxes scolaires? En sera-t-il bientôt de même pour les utilisateurs du système de santé?

Il serait enfin regrettable que le gouvernement cesse d'appuyer le développement des CPE au profit des garderies privées. Le CPE est une corporation sans but lucratif administrée par les parents. La participation bénévole des parents permet la mise en commun d'expertises diverses au profit du CPE. La vigilance de ces parents garantit le maintien de la qualité des services offerts à l'ensemble des enfants. La construction du réseau des CPE a également permis de reconnaître à sa juste valeur le travail des éducateurs, qui sont de mieux en mieux formés. Pour toutes ces raisons, la qualité des services offerts en CPE est généralement supérieure à celle des services en garderie privée.

Les universitaires signataires de cette lettre reconnaissent que le système actuel n'est pas en tout point parfait. Mais il ne faut pas perdre de vue le chemin parcouru ces dernières années, ainsi que le dynamisme remarquable du milieu de la petite enfance, lesquels nous mettaient, jusqu'à tout récemment, d'espérer le meilleur pour toutes les familles. Mainte-

nant, nous craignons le pire, et c'est pourquoi nous appuyons le mouvement de mobilisation qui s'amorce pour défendre le maintien d'un système de services de garde universel au Québec.

* Georges Azzaria, faculté de droit, Université Laval; André Bélanger, faculté de droit, Université Laval; Véronique Bélanger, faculté de droit, Université McGill; Marie-Claire Belleau, faculté de droit, Université Laval; François Blais, département de science politique, Université Laval; François Brochu, faculté de droit, Université Laval; Eugénie Brouillet, faculté de droit, Université Laval; Charlaïne Bouchard, faculté de droit, Université Laval; François Crépeau, faculté de droit, Université de Montréal; Annabelle Cumyn, faculté de médecine, Université McGill; Julie Desrosiers, faculté de droit, Université McGill; Mathieu Devinat, faculté de droit, Université McGill; Daniel Gardner, faculté de droit, Université Laval; Andrée-Laure Herr, faculté de médecine, Université McGill; France Houle, faculté de droit, Université de Montréal; Pierre Issalys, faculté de droit, Université Laval; Lucie Laffamme, faculté de droit, Université de Sherbrooke; Andrée Lajoie, faculté de droit, Université de Montréal; Judith Lavoie, département de linguistique et de traduction, Université de Montréal; Sébastien Lebel-Grenier, faculté de droit, Université de Sherbrooke; Marina Klein, faculté de médecine, Université McGill; Louise Langevin, faculté de droit, Université Laval; Richard Ouellet, faculté de droit, Université Laval; Marie-Claude Prémont, faculté de droit, Université McGill; Pierre Rainville, faculté de droit, Université Laval; Jean Setrakian, faculté de médecine, Université McGill.

IDÉES

Les dessous d'une crise interethnique

Ce qui se passe à Bunia

FRANÇOISE NDUWIMANA

Consultante en développement international

Il a fallu le débarquement d'une poignée de Casques bleus français à Bunia pour que plusieurs médias internationaux s'y intéressent. Pourtant, à l'instar de tout le Congo, cette région de l'Ituri est à feu et à sang depuis que le régime de Kinshasa, alors dirigé par Kabila père, a tenté d'instaurer un semblant d'indépendance vis-à-vis de ses anciens parrains rwandais et ougandais.

Mais est-il vrai de dire que les différents reportages qui nous sont proposés mettent le cap sur les véritables enjeux de cette crise? Poser la question, c'est y répondre. Nous savons avec exactitude que, pour le moment, la force française est composée de 700 hommes et qu'au terme de la mission, ce nombre s'élèvera à 1400 soldats pour une région grande comme le Burundi et le Rwanda réunis. Nous savons que les troupes françaises ont reçu un mandat de trois mois. Trois mois pour une guerre qui dure depuis 1998 et qui, rien qu'à Bunia, a fait plus de 50 000 morts et un demi-million de déplacés. Nous savons beaucoup de choses, croyons-nous. Et pourtant nous ne savons rien tant la vérité est évacuée.

On nous montre quotidiennement des images de miliciens lendus et hemas présentés comme des ennemis ataviques. On décrit les affrontements entre ces deux groupes de miliciens comme étant la marque d'une haine séculaire entre les deux ethnies dont ils se réclament. Mais cette guerre dans l'Ituri, est-elle une guerre entre deux groupes ethniques congolais ou le prolongement de la rivalité entre le Rwanda et l'Ouganda? D'où viennent ces armes que les miliciens, enfants-soldats pour la plupart, manipulent à longueur de jour et de nuit? Ces jeunes garçons désœuvrés, et qui pensent avoir trouvé la reconnaissance sociale dans le crime, représentent-ils l'ensemble de la population locale ou les intérêts de ceux qui les manipulent? Y a-t-il réellement une haine atavique entre Lendus et Hemas? Pourquoi a-t-il fallu que la région des Grands Lacs s'embrase, que la coalition rwandougandaise présente au Congo éclate, pour que naissent des factions armées se réclamant pro-Rwandais et pro-Ougandais?

Bunia est le triste reflet d'une société en perte de repères. Et c'est ici que loge la gravité des effets pervers de la guerre civile.

Voilà des questions fondamentales qui, si elles ne sont pas traitées, contribuent à fausser la perception et la représentation que l'opinion internationale se fait de cette crise. Le principal écueil vient du focus démesuré qu'on met sur la mission de paix et non sur les victimes et les enjeux de la guerre en tant que tels. À cet égard, Bunia illustre le mal africain. Bunia est la parfaite incarnation de plusieurs silences, plusieurs trahisons et plusieurs transgressions.

On peut à la limite reconstruire les infrastructures détruites par la guerre, mais on ne peut pas rapatrier aussi facilement l'équilibre humain représenté par des crimes comme l'anthropophagie, le cannibalisme, le viol des femmes et des fillettes, le meurtre d'enfants accusés d'être porteurs de pouvoirs maléfiques, etc. Comment comprendre? Peut-on comprendre que l'humain en arrive à perdre tout son sens de jugement, toute son humanité? Hélas, c'est ça, la guerre civile. Ce n'est pas seulement une affaire de combats et de morts. C'est aussi une descente aux enfers, la destruction de l'humain qui dort en nous. Le règne d'une culture de violence qui, par victimisation, finit par s'incruster dans la tête de tout le monde jusqu'à fausser les frontières entre bourreaux et victimes. Ces enfants-soldats reproduisent le modèle d'une culture mortifère reçue en héritage. Ils ne réalisent certainement pas à quel point ils sont eux-mêmes victimes. Victimes d'une démission collective, victimes de la cupidité des adultes qui en ont fait des meurtriers, victimes d'être nés au mauvais endroit et au mauvais moment, victimes des velléités régionales dont ils sont les tristes satellites, victimes de croire trouver dans l'anarchie un sens à leur insignifiance, victimes de croire valider leur existence à coups de violence et de crimes. Victimes finalement de tirer un trait sur leur propre vie, car ils pourront peut-être survivre à ces crimes, mais ils ne seront plus jamais les mêmes.

Bunia est donc le prototype même d'une société victime, héritière et reproductrice d'une culture de violence. Une société qui voit poindre à l'horizon la menace d'une transgression des normes morales établies par la société. Normes dissoutes dans le brouhaha de l'écroulement des institutions politiques. Normes emportées avec l'éclatement de l'État, de la nation et de la société. Repères envolés comme un écran de fumée, témoin de la ruine d'une population abusée, désillusionnée et déposée de ses raisons communes. Une population qu'il faut aider à reconstruire les bases du destin commun. Car s'il est à craindre un danger, c'est la fin de tous ces repères collectifs qu'une société normale se donne. Ne plus les respecter, c'est se renier comme peuple, communauté et humains.



Un soldat français passe devant deux enfants congolais lors d'une patrouille de reconnaissance dans un petit village près de Bunia.

Précédent historique

Il s'agit d'un triple silence. Silence des États africains, qui ont d'abord assisté, peinards, au parachutage d'un président nommé Laurent Désiré Kabila, à la fabrication d'un mythe libérateur portant le même nom et à l'occupation de l'ancien Zaïre par ses voisins. Silence de l'opinion africaine, qui a fini par trouver la chose normale. Récupération aussi de cette question par une frange de la diaspora africaine et par des révisionnistes qui en profitent pour nier le génocide rwandais, comme si le comportement «voyou» du Rwanda effaçait l'horreur du génocide commis en 1994. Silence enfin de la communauté internationale, qui n'a pas levé le petit doigt alors qu'était violé l'un des principes sacrés de l'État moderne, l'intangibilité des frontières.

Ce qui s'est passé en RDC est un précédent historique. À part les récurrents affrontements entre l'Éthiopie et l'Érythrée, jamais dans l'histoire de l'Afrique décolonisée un pays n'a tenté d'en occuper un autre. Certes, il existe des litiges frontaliers, conséquence du remodelage territorial décidé par les puissances coloniales à la Conférence de Berlin en 1895, mais ils n'ont jamais fait l'objet d'agressions

entre voisins. La question de la bande d'Aouzou qui a opposé le Tchad et la Libye, celle de la presqu'île de Bakasi qui a créé un différend entre le Nigeria et le Cameroun, prouvent que la sagesse a prévalu: les États concernés ont toujours choisi de s'en remettre aux instances d'arbitrage international.

Si, dans un premier temps, on pouvait comprendre l'argument rwandais de sécuriser ses frontières afin de parer à toute attaque des anciens FAR et interahamwes — il est vrai présents et actifs à l'est du Congo —, le temps a fini par dévoiler les dessous de cette occupation. Il ne s'agit pas uniquement d'une «guerre préventive» dont les voisins du Congo semblent avoir découvert les vertus avant George W. Bush mais aussi et surtout d'une guerre de pillage, comme l'a démontré le comité d'experts des Nations unies et comme l'a bien documenté Colette Braeckman dans son dernier livre *Les Nouveaux Prédateurs* (Fayard, 2003). L'Ouganda n'était pas menacé dans ses frontières ouest, qu'il partage avec la RDC, mais dans sa partie nord, sujette à une opposition armée.

Bunia n'est donc pas juste une région frontalière avec le Rwanda et l'Ouganda. C'est surtout une ré-

gion riche en or et en diamants, et c'est en vertu de ses richesses minières, auxquelles viendrait s'ajouter le pétrole, qu'il faut comprendre les affrontements qui s'y déroulent et qui, sans l'ombre d'un doute, ne témoignent pas d'une haine viscérale entre Lendus et Hemas, décrits abusivement comme étant respectivement agriculteurs et éleveurs — comme si on pouvait départager ces deux fonctions et comme si elles portaient en elles les germes d'un contentieux de sang.

Transgressions morales

Mais par-delà tout, Bunia est le triste reflet d'une société en perte de repères. Et c'est ici que loge la gravité des effets pervers de la guerre civile. Cette nouvelle donne, qui n'est pas le propre de Bunia mais qui incarne l'hécatombe sociale créée par les effets directs et indirects de toute guerre civile, devrait pousser la communauté internationale et la communauté congolaise à agir de toute urgence. Car ce n'est pas uniquement à la guerre que nous sommes en train d'assister mais à la disparition des règles morales et éthiques qui régissent la société.

On peut à la limite reconstruire les infrastructures détruites par la guerre, mais on ne peut pas rapatrier aussi facilement l'équilibre humain représenté par des crimes comme l'anthropophagie, le cannibalisme, le viol des femmes et des fillettes, le meurtre d'enfants accusés d'être porteurs de pouvoirs maléfiques, etc. Comment comprendre? Peut-on comprendre que l'humain en arrive à perdre tout son sens de jugement, toute son humanité?

Hélas, c'est ça, la guerre civile. Ce n'est pas seulement une affaire de combats et de morts. C'est aussi une descente aux enfers, la destruction de l'humain qui dort en nous. Le règne d'une culture de violence qui, par victimisation, finit par s'incruster dans la tête de tout le monde jusqu'à fausser les frontières entre bourreaux et victimes.

Ces enfants-soldats reproduisent le modèle d'une culture mortifère reçue en héritage. Ils ne réalisent certainement pas à quel point ils sont eux-mêmes victimes. Victimes d'une démission collective, victimes de la cupidité des adultes qui en ont fait des meurtriers, victimes d'être nés au mauvais endroit et au mauvais moment, victimes des velléités régionales dont ils sont les tristes satellites, victimes de croire trouver dans l'anarchie un sens à leur insignifiance, victimes de croire valider leur existence à coups de violence et de crimes. Victimes finalement de tirer un trait sur leur propre vie, car ils pourront peut-être survivre à ces crimes, mais ils ne seront plus jamais les mêmes.

Bunia est donc le prototype même d'une société victime, héritière et reproductrice d'une culture de violence. Une société qui voit poindre à l'horizon la menace d'une transgression des normes morales établies par la société. Normes dissoutes dans le brouhaha de l'écroulement des institutions politiques. Normes emportées avec l'éclatement de l'État, de la nation et de la société. Repères envolés comme un écran de fumée, témoin de la ruine d'une population abusée, désillusionnée et déposée de ses raisons communes. Une population qu'il faut aider à reconstruire les bases du destin commun. Car s'il est à craindre un danger, c'est la fin de tous ces repères collectifs qu'une société normale se donne. Ne plus les respecter, c'est se renier comme peuple, communauté et humains.

CONCOURS

Le sport peut-il contribuer au développement personnel et culturel de l'individu?

Les textes qui suivent ont été primés lors du concours «Alons en France» parrainé par le Consulat général de France et le ministère français des Affaires étrangères. Ce concours est organisé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse en collaboration avec le Conseil interdisciplinaire

du Québec, l'Association québécoise des professeurs de français, la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec, et les quotidiens *Le Devoir* et *Le Soleil*.

Les trois lauréats, eux-mêmes des sportifs accomplis — So-

phie Maranda et Marianne Boivin pratiquant l'athlétisme, et Paul-Henry Boutros, des sports d'équipe tels le hockey et le soccer —, assisteront aux Championnats du monde d'athlétisme qui réuniront 220 jeunes de 76 pays à Saint-Denis, en région parisienne, en août prochain.

Une pierre... mille et un coups

SOPHIE MARANDA
Longueuil,
arrondissement Saint-Lambert

Le sport contribue sans l'ombre d'un doute au développement personnel et culturel de l'individu. Le sport, c'est toujours viser plus haut, se dépasser en repoussant ses limites et savourer la victoire, mais c'est avant tout persévérer dans la défaite, être patient car les résultats sont lents à venir, et applaudir le dernier arrivé. Le sport enseigne le respect des autres et de soi, l'entraide et le soutien. Il permet à l'individu de s'épanouir, d'acquiescer de la confiance en lui, et inculque la discipline et de saines habitudes de vie. Le sport fait rêver et fait vivre des moments mémorables; il est une source de plaisir inépuisable. Les amitiés qui se tissent à travers les pratiques sportives sont plus fortes que tout. Le sport est donc un gage de santé et de réussite dans la vie.

Mais ce qui rend le sport aussi exceptionnel, c'est son universalité. Peu importe l'endroit où l'on se trouve dans le monde et ce qui s'y passe, le sport survit et unit. Tous les matins, d'autres sportifs se lèvent avec cette même soif de vie. Les coureurs, durant la course, ne sont plus africains, français, japonais, canadiens... Ils ne sont qu'un, démontrant à eux seuls toute la puissance du sport. Le sport brise les barrières culturelles car son langage est bel et bien universel: tous les athlètes du monde se comprennent. Ils connaissent le travail acharné, la sueur et la douleur, ils savent ces matins où il serait tellement meilleur de rester au lit plutôt que d'aller courir, et ces derniers cent mètres qui semblent s'éterniser! Et, par-dessus tout, ils comprennent eux aussi que le sport est la meilleure école de vie qui soit...

«Le sport consiste à déléguer au corps quelques-unes des vertus les plus fortes de l'âme.» — Jean Giraudoux, *Le Sport*.

Cours, Marianne, cours

MARIANNE BOIVIN
Québec,
arrondissement Charlesbourg

Elle court et elle court. Elle n'a que neuf ans et, déjà, elle court sans se soucier des regards autour. Les gens ne la comprennent pas. Comment peut-elle supporter ce fluide salé qui lui coule dans le dos, cet effluve acide qui émane de son petit corps? Pourquoi continuer dans la chaleur torride de l'été comme dans le froid glacial de l'hiver? Mais ils n'ont pas compris le bien-être qu'elle ressent. À chacun de ses pas, elle goûte à la vie. Son petit cœur bat la chamade comme pour la remercié de bien s'en occuper. Sa respiration saccadée lui fait apprécier davantage l'oxygène que tous semblent oublier.

Durant de nombreuses années, la pratique de l'exercice physique la guidera vers l'accomplissement personnel. Bien sûr, sa forme sera de plus en plus extraordinaire. D'étape en étape, elle apprendra à surpasser ses limites pour vaincre les obstacles. Elle possédera une force mentale

que peu d'individus expérimentent. «Un esprit sain dans un corps sain!», telle sera sa devise. Elle se sentira bien dans sa peau et poursuivra des études de haut niveau pour devenir un être accompli. Elle saura qu'elle peut tout réussir si elle y met des efforts et n'abandonne pas. Il lui sera donc possible d'accéder à des compétitions où elle rencontrera des gens de toutes cultures. Mais loin de fixer les yeux sur les différences, elle enlancera dans ses bras ceux qu'elle considère comme ses frères et sœurs. Sa passion pour le sport brisera les barrières et la poussera à découvrir le monde.

Maintenant adulte, je n'ai pas quitté mon amour de jeunesse. J'ai compris que le sport fait bouger chaque partie de soi, matériel ou pas. En aérant les cellules, on leur donne la force d'effectuer un merveilleux travail et c'est l'être au complet qui en bénéficie. Pour certains, les coûts souvent faramineux de la pratique d'un sport peuvent faire obstacle à sa pratique. Cependant, il faut proclamer haut et fort que le sport procure une vie si riche qu'elle vaut tous les trésors du monde.

Le sport fait grandir l'homme

PAUL-HENRY BOUTROS
Montréal,
arrondissement Outremont

Grandir. Toujours apprendre, jour après jour. Penser un matin qu'on est le meilleur, se rendre compte le soir qu'on est dans le dernier wagon. À l'occasion des réussites, par d'autres temps des échecs, quelques fois des exploits très appréciés, le sport est une boîte à surprises. Il peut amener la joie comme il peut souffler le désespoir. Le sport, c'est le premier amour de nombre d'entre nous. L'athlète, de son côté, ne s'en rend que peu souvent compte. Il n'a qu'un choix, celui de regarder en avant, en pensant toujours pouvoir gagner en laissant derrière lui tout souvenir de défaite. Cela dans un but unique, celui de se surpasser, celui de pousser ses capacités au maximum, celui de se prouver à soi-même et au reste de la planète que personne ne peut nous

vaincre. De cette façon, le sport fait grandir l'homme. Il lui donne des valeurs de sacrifice, de confiance, de persévérance et de don de soi.

Lorsque le sport vient à vous, il ne vient jamais seul. Il amène toujours beaucoup de plaisir, de découvertes et d'étonnement. Je me souviendrai toujours du jour où quelques jeunes Français ont débarqué à la maison pour une semaine, le temps de disputer quelques joutes de hockey à la patinoire municipale. C'était mon premier contact avec le peuple européen, mais certainement loin d'être mon dernier. Le sport m'a par la suite transporté sur le vieux continent, en France, en Belgique et en Suisse. Il est bien facile de dire, après ces voyages, à quel point le sport permet de développer des amitiés profondes avec des individus d'une autre culture. En fait, il suffit de lire l'annonce de ce concours dans le journal pour se rendre compte que ce voyage offert aux Québécois pour aller découvrir une autre culture a un motif... le sport!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Julie Carpentier (sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (science) ; Michel Garneau (cartes postales) ; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques) ; Martin Ducloux et Christine Dumazet (relateurs) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Lévesque, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (musique), Caroline Montpetit (films), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels) ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Eric Desrosiers, Claude Turcotte ; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste) ; à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Ois-Dionne (comités) ; la documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) ; LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Veronique Gervais, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruel, land, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Lydie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire) ; LA PRODUCTION : Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yvanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION : Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haack (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Belliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR : Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

VIDÉOPOKER

SUITE DE LA PAGE 1

Loto-Québec a rempli la commande du gouvernement et exploite exactement 14 301 appareils de loterie vidéo, soit 7 % de moins qu'en 1999-2001, selon son dernier rapport annuel 2002-2003. Or, tant le revenu que le bénéfice qu'empoche la société d'État grâce à cette activité n'ont cessé de croître depuis. Au moment où le gouvernement s'émouva du jeu pathologique, dont les vidéopokers sont les plus importants vecteurs, Loto-Québec avait encaissé 928 millions et dégagé un bénéfice net de 553,8 millions avec ses appareils. Pour l'exercice suivant, en 2000-2001, le revenu net est passé à 1,053 milliard, puis à 1,067 milliard et à 1,077 milliard en 2002-2003.

Le bénéfice net tiré des vidéopokers a toujours progressé pour atteindre 706 millions, un record, en 2002-2003. Au cours des deux dernières années, ce bénéfice a fait un bond parce que Loto-Québec a décidé de réduire la commission versée aux commerçants de 30 % à 26 % de la valeur des sommes payées aux joueurs.

A Loto-Québec, on explique que les 1000 appareils ont été retirés par attrition, lorsque les bars où ils étaient situés fermaient leurs portes en raison d'un manque d'achalandage ou à la suite d'un incendie. C'était souvent parmi les appareils de loterie vidéo les moins rentables, a reconnu le porte-parole de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy. De plus, les joueurs se sont tout simplement déplacés dans un autre établissement. Les clients qui fréquentaient un bar maintenant fermé «et qui aimaient jouer à la loterie vidéo sont allés jouer ailleurs», a souligné M. Roy.

La diminution du nombre d'appareils et la réduction d'environ 12 % du nombre des endroits où on retrouve des vidéopokers — on compte 3663 établissements — n'ont pas entraîné une baisse de l'activité du jeu au Québec. On assiste toutefois à «une stabilisation» des revenus engendrés par les vidéopokers, a tenu à signaler M. Roy. Ces revenus n'ont augmenté que de 10 millions par année au cours des deux dernières années, soit 1 % des recettes tirées des loteries vidéo, comparativement à une croissance de plus de 20 % en 1999-2000. Bref, on a stoppé l'explosion de l'industrie des vidéopokers au Québec sans en diminuer l'importance.

Dans son dernier budget, le ministre des Finances, Yves Séguin, a exigé que Loto-Québec hausse de 75 millions le bénéfice qu'elle verse au gouvernement, soit 1/2 % de son bénéfice net de 1,45 milliard. Cette hausse ne viendra pas des loteries vidéo, a soutenu M. Roy. Le porte-parole indique cependant que, pour l'heure, Loto-Québec entend maintenir au même niveau les revenus qu'elle tire de cette activité, et non pas les réduire substantiellement comme le voulait l'ancien gouvernement. «Ca ne semble pas un endroit où il va se passer des choses majeures», a-t-il dit.

Il faut dire que Loto-Québec, depuis le départ de Gaétan Frigon, est dirigé par un p.-d.-g. par intérim, Robert Crevier. Surtout, comme le plan d'action présenté en novembre 2002 par M. Frigon n'a pas été adopté par le gouvernement, la société d'État est dépourvu d'un plan stratégique pour les prochaines années.

Ce plan d'action prévoyait qu'il n'y aurait pas plus de 12 000 appareils de vidéopoker sur le territoire québécois. Quelque 1300 établissements, ou 35 % du total, auraient cessé de disposer de ces machines de jeu. Ce faisant, Loto-Québec se serait privée de 40 millions, c'est-à-dire moins de 4 % seulement des revenus qu'elle touche de cette activité. Parallèlement à cette réduction de l'offre de loteries vidéo, le plan d'action misait sur un investissement de 600 millions dans des casinos au Québec pour attirer une clientèle internationale.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememoriel.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

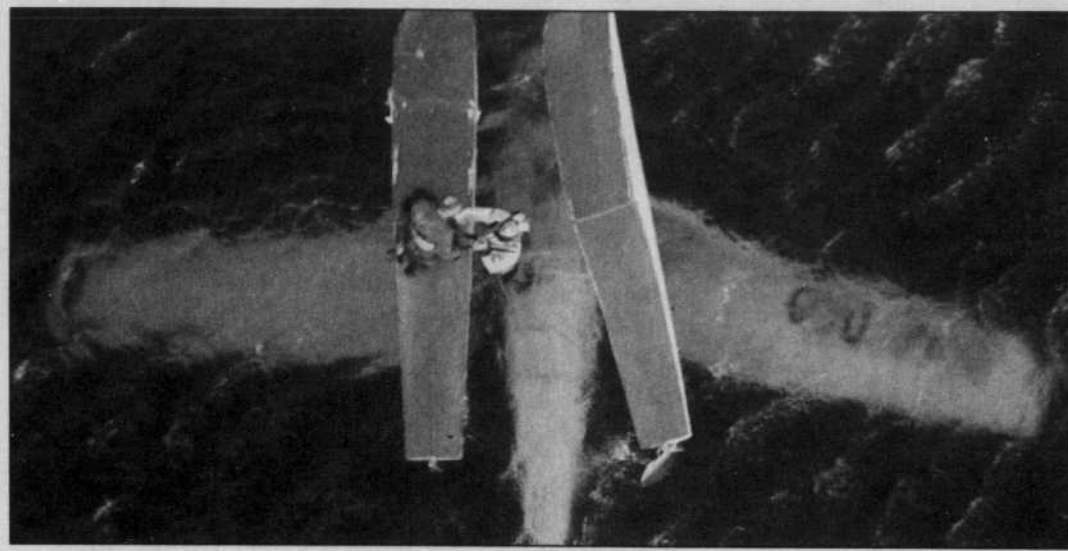
Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Québec. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Coup de chance



REUTERS NRAF

UN PÈRE et son fils de six ans ont eu une chance incroyable lundi en réussissant à se hisser sur un ski de leur hydravion qui s'était renversé après avoir heurté un rocher lors du décollage. L'homme et son enfant ont eu la frousse de leur vie quand ils se sont retrouvés la tête à l'envers dans les eaux du lac Lessjavri situé dans le nord de la Norvège. Mais ils ont eu plus de peur que de mal. Quelques minutes après l'incident, les secours arrivaient à la rescousse pour les sortir de cette fâcheuse situation.

LOGEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

Même son de cloche du côté de Christian, un père monoparental qui vit avec son enfant handicapé de quatre ans, nécessitant des services d'orthophonie et de physiothérapie. La famille a dû quitter son quartier d'Hochelega il y a plus d'un an pour se rapprocher des services spécialisés, offerts dans Pointe-Saint-Charles. Au cours des derniers mois, la famille habitait chez la soeur de Christian. «A la SHDM, ils me disent que je n'ai pas accès au supplément parce que je n'ai pas de bail. Et avec tout cela, je suis en retard pour mes impôts et je dois leur amener mon rapport d'impôts», a confié le père rencontré à la porte du centre d'hébergement. La descente aux enfers est difficile pour l'homme de 29 ans aux prises avec une grave dépression.

Cette situation soulève l'ire du porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU): «C'est une exigence bureaucratique qui doit absolument tomber. Tu ne peux pas te permettre de faire attendre ces gens-là en hébergement. Quand ils vont sortir de l'hébergement, il n'y en aura plus de logements», a dénoncé François Saillant.

Interrogé sur cette problématique, le maire Gérald Tremblay a précisé que la Ville devait composer avec un nombre important de demandes de subventions au loyer, alors que les ressources sont limitées. «J'ai rencontré plusieurs personnes ce matin qui sont à la limite des critères, la demande est très importante, il faut donner à ceux qui respectent tous les critères d'admissibilité». Le responsable de l'habitation à la Ville, Michel Prescott, estime que la situation mérite d'être analysée et a demandé aux services administratifs d'évaluer le nombre de personnes en cause.

Des solutions à long terme

Au cours d'un point de presse en matinée, le maire de Montréal et le ministre des Affaires municipales ont souligné l'importance de ne pas se contenter de gérer la crise à court terme.

«Il faut agir sur l'urgence (...). Mais il faut aussi s'assurer que la crise sera moins grave en 2004 et qu'elle le soit encore moins en 2005 et espérer que, en 2006, on puisse faire autre chose que d'avoir un centre d'hébergement temporaire», a déclaré le ministre Jean-Marc Fournier.

Il a rappelé que le dernier budget prévoyait des fonds pour accélérer la construction de 13 000 logements sociaux, communautaires et à loyer abordable. «Au cours des deux prochaines années, avec les programmes Accès-logis et Logement abordable, nous allons faire 7000 nouvelles unités au Québec. Au cours des trois dernières années, il s'en est fait 4000.

SUITE DE LA PAGE 1

ce qui permet de réduire en moyenne de 10 %, et, dans certains cas, davantage, le bilan énergétique d'une résidence.

La réalisation des 12 programmes proposés par le FEE exigerait des déboursés d'environ quatre millions dans la prochaine année, ce qui est, toutes proportions gardées, beaucoup plus substantiel que les 14,9 millions qu'il en coûtera à Hydro-Québec pour réaliser son programme. Selon M. Finet, le gaz occupe environ 10 % du bilan énergétique du Québec, ce qui est «de très loin inférieur» à la place prépondérante de l'électricité.

Hydro-Québec, qui n'a pas évalué le potentiel technique de l'efficacité énergétique dans son secteur, tentera de réaliser d'ici 2006 des économies de 750 GWh, soit 9 % d'un potentiel que le distributeur évalue à 8,5 TWh pour l'ensemble de ses marchés. Le plan d'Hydro-Québec ne propose pas de mesures dont le coût dépasserait 2,79 cents du kWh, alors que le coût marginal réel de ses nouveaux projets et de ses achats au secteur privé se situe plutôt au-dessus de 6 cents le kWh, ce que n'a pas corrigé la Régie, dont la décision a été perçue comme étrangement frileuse par plusieurs groupes.

Une partie de l'audace du plan mis de l'avant par le FEE provient sans doute du fait qu'il est administré par plusieurs groupes environnementaux et de consommateurs, avec qui cette filiale d'Hydro-Québec (via Noverco) avait conclu une entente sur un premier plan d'action, il y a trois ans, en lieu et place du traditionnel affrontement devant la Régie. Les propositions du FEE ont reçu des appuis importants, y compris de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec et de Ressources naturelles Canada, qui y voit une «nouvelle approche de financement des surcoûts de construction de bâtiments efficaces (qui) pourrait s'avérer une avenue prometteuse dans l'atteinte des objectifs du Plan d'action du Canada sur les changements climatiques». Cette «avenue» repose sur le fait qu'il n'en coûterait pas plus cher de construire des maisons chauffées au gaz dont la dépense d'énergie serait de 25 % inférieure aux exigences du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

On double la cadence pour s'assurer de répondre à tous ces besoins», a fait valoir le ministre. Le FRAPRU est cependant sceptique quant à la capacité du gouvernement de financer ces nouveaux logements sociaux avec les fonds dégagés dans le dernier budget.

À Montréal, le maire est confiant que quelque 2356 nouveaux logements sociaux et communautaires pourront être disponibles d'ici le 1^{er} juillet prochain. Dans le cadre de l'opération Solidarité 5000 logements, quelque 2951 autres logements sont en cours d'élaboration et devraient pouvoir être disponibles d'ici 2005. «Le premier juillet 2004, il y a 1900 suppléments au loyer [à Montréal] qui vont venir à échéance. J'espère qu'à ce moment-là on aura créé assez d'unités de logement pour permettre au plus grand nombre de personnes d'avoir un logement», a noté le maire de Montréal.

Près de 2000 locataires en quête d'un logement au Québec

À la grandeur du Québec, les municipalités qui participent au programme de mesures d'urgence avaient reçu, selon les chiffres disponibles hier matin, pas moins de 1939 demandes de logement. De ce nombre, 965 ménages avaient été déclarés admissibles à une subvention de supplément au loyer d'urgence, qui permet au ménage de ne pas consacrer plus du quart de son revenu à se loger. Quelque 331 ménages avaient déjà réussi à se loger grâce à cette aide financière.

À Longueuil, les sans-logis ne se sont pas bousculés aux portes du centre d'hébergement mis à leur disposition. Hier, on y comptait six locataires en difficulté, dont une famille de cinq personnes arrivée deux jours auparavant. Une septième personne était attendue en soirée. L'an dernier, la Ville n'avait pas eu à ouvrir son centre.

À Gatineau, le comité urgence-logement n'a pas jugé nécessaire d'ouvrir les portes de son centre d'hébergement, l'Office municipal d'habitation de Gatineau ayant réussi à reloger temporairement les personnes en difficulté dans les HLM dont il disposait. Plusieurs familles ont préféré s'installer chez des proches. Mais il deviendra peut-être nécessaire d'ouvrir les portes du centre d'hébergement au cours des prochaines semaines si ces familles décident d'avoir recours aux services de la Ville.

Jeanne Corriveau, Clairandrée Cauchy

ÉNERGIE

Ainsi, le Fonds serait prêt à financer le surcoût des nouvelles résidences alimentées au gaz naturel et certifiées Novoclimat. Ce surcoût de 3 % est évalué à 4575 \$ en moyenne, selon l'Agence d'efficacité énergétique. Il repose sur une hyperisolation, doublée d'un système de ventilation avec échangeur de chaleur, pour une aération optimale et un minimum de pertes énergétiques. Le Fonds accordera une subvention, et les économies d'énergie réalisées financent pendant quelques années le reste de l'investissement, dont le propriétaire profitera ensuite pendant des décennies.

Le FEE propose aussi de rendre les logements sociaux 25 % plus efficaces en proposant une autre formule d'autofinancement des projets de construction à même les économies d'énergie réalisées. La rénovation n'est pas en reste: le FEE propose d'assister ici les coopératives d'habitation et les logements sociaux actuellement chauffés au gaz, dont les coûts de rénovation ne seront remboursés qu'au tiers en cinq ans et avec les économies réalisées. On envisage ici un coût de 500 \$ par logement, qui pourrait déboucher sur une économie de 137 mètres cubes de gaz par unité.

La mesure la plus spectaculaire est sans doute le financement des toits verts des bâtiments, pour lesquels le Fonds déboursera 1 \$ le pied carré «végétalisé», lequel coûte entre 1,50 \$ et 20 \$. Le programme visera les bâtiments commerciaux (multilogements), institutionnels (écoles, hôpitaux, etc.) ou industriels, mais on ne refusera pas des projets de duplex ou triplex sécuritaires. Une étude torontoise sur la question conclut que la végétalisation de 6,5 millions de mètres carrés ferait économiser un million annuellement, réduirait les émissions de gaz à effet de serre de 1,56 mégatonne et l'effet d'îlot de chaleur urbaine de 0,62 mégatonne, tout en réduisant le smog de 5 à 10 % par année.

Les résidences chauffées au gaz pourront de leur côté obtenir gratuitement des panneaux réflecteurs à installer derrière les calorifères. Ces panneaux seront fournis gratuitement à condition que le client accepte de payer la livraison et s'engage à les installer lui-même. Globalement, cette mesure devrait permettre de réduire la consommation des résidences

EN BREF

Forte amende pour le CP

Bismarck, Dakota du Nord (AP) — La compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique (CP) a été condamnée hier par le département de la Santé de l'État du Dakota du Nord à verser la somme de 925 000 \$ US pour un déraillement mortel survenu en janvier 2002. Le département accusait le CP d'avoir violé les règles environnementales lorsque plus de 950 000 litres d'ammoniac anhydre — utilisé comme engrais en agriculture — se sont échappés de wagons-citernes renversés ou abîmés dans la localité de Minot dans l'État du nord-ouest américain. Une personne avait perdu la vie après avoir inhalé des vapeurs toxiques et les autorités médicales ont évalué à 1000 le nombre de personnes qui ont dû être traitées pour des brûlures, des problèmes respiratoires et d'autres malaises, physiques et psychologiques. Le service de prévention des incendies de l'endroit avait par ailleurs accusé le Canadien Pacifique de négligence dans l'entretien des rails à l'endroit du déversement. Une partie du montant de l'amende imposée au CP, servira à la réalisation d'un système d'aqueduc pour un îlot résidentiel à proximité du lieu du sinistre qui avait été sévèrement touché. Les vapeurs toxiques échappées des 11 wagons endommagés avaient formé un nuage au-dessus du lieu où les habitants puisent leur eau potable. L'autre partie du montant constitue une amende pour violation des lois sur la qualité de l'air et de l'eau et sur les déchets dangereux, a précisé le procureur général de l'État, Wayne Stenehjem.

MOINES

SUITE DE LA PAGE 1

Comme les novices ne sont pas légion, la communauté s'est finalement résignée à opter pour un site aux dimensions plus modestes.

Il n'y a pas que la taille de leur domaine qui incite les trappistes à déménager. L'urbanisation de la région et la circulation sans cesse croissante sur le chemin d'Oka compromettent la quiétude des lieux, qui n'offrent plus un environnement propice au silence et à la solitude comme le veut la vie monastique.

«Nous voulons ainsi investir le meilleur de nous-mêmes et de notre énergie dans ce qui est au cœur de notre engagement chrétien et monastique, plutôt que de maintenir un patrimoine qui a sa beauté et sa valeur au plan historique», évoquait-on en mai dernier pour expliquer cette décision. «Ce n'est pas sans un pincement de cœur que nous faisons le choix de quitter le lieu de notre enracinement, après plus de 120 ans de présence à Oka.»

Fondée en 1881 par des moines venus de l'abbaye de Notre-Dame-de-Bellefontaine, en France, l'abbaye d'Oka comporte plusieurs bâtiments, des boisés, un verger de 3000 pommiers, un potager, un rucher ainsi qu'un magasin où les visiteurs peuvent s'approvisionner en gelée de pommes, cidre, confiseries, chocolat et fromage d'Oka.

La vie à l'abbaye est réglée autour de trois activités principales: la prière, la lecture de textes religieux et le travail manuel. Les moines sont conviés sept fois par jour à l'église afin d'assister aux offices religieux. Plusieurs d'entre eux assurent les services de la communauté comme la lessive, la plomberie et l'électricité ainsi que l'entretien des lieux, alors que d'autres travaillent à la fabrication des produits vendus au magasin de l'abbaye.

Les moines ont toutefois abandonné la production du fromage qui faisait leur renommée depuis 1893. La fromagerie, qui a été vendue en 1974, a changé de mains à plusieurs reprises avant d'être cédée à Agropur, qui assure la production du fameux fromage depuis 1981.

Le monastère accueille également les visiteurs désireux de séjourner dans un environnement propice au recueillement. L'hôtellerie comporte une trentaine de chambres destinées à ces résidents de passage, qui doivent se plier à la consigne du silence qui est de rigueur dans les murs du monastère.

L'Ordre des Cisterciens de la stricte observance, auquel appartient l'abbaye d'Oka, compte six monastères au Canada.

de 68 500 m³. Dans les logements sociaux, le FEE assumera aussi seul le coût des panneaux.

Le secteur résidentiel chauffé au gaz pourra par ailleurs bénéficier d'un programme d'encouragement à la rénovation écoénergétique. Les maisons en cause devront avoir fait l'objet d'une évaluation en vertu du programme Energuide pour que soient déterminées les mesures prioritaires à prendre (financé aux deux tiers par des programmes gouvernementaux). Destinée à réduire la consommation et les gaz à effet de serre, ce programme financera l'isolation des entretoits, le calefeutrage, l'installation de chauffage à haut rendement énergétique, l'isolation des murs, des sous-sols, les récupérateurs de chaleur et une nouvelle fenestration. Le Fonds estime qu'il versera en moyenne 1000 \$ par projet, une somme qui s'ajoutera au programme fédéral annoncé récemment qui prévoit une aide financière du même ordre. Cette aide permettra de réduire en principe de 1000 m³ par maison la consommation de gaz. Un programme plus spécifique pour l'achat de fenêtres et portes coulissantes à haut rendement énergétique prévoit aussi une aide de 5 \$ le pied carré d'équipement à haute valeur isolante, avec un maximum de 500 \$ par logement, qu'il s'agisse d'unifamiliales ou de duplex.

Les «bâtiments» commerciaux chauffés au gaz — ces programmes ne s'adressent qu'aux clients de Gaz métré — pourront pour leur part obtenir une aide pouvant s'élever jusqu'à 250 000 \$ s'ils veulent dépasser de 25 % le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

Dans tous ces programmes, explique Jean-Pierre Finet, porte-parole du FEE, «l'idée de base est de faire en sorte que les équipements neufs n'aient pas à assumer de surcoûts pour dépasser les normes: c'est moins cher et plus productif au plan énergétique comme environnemental que de devoir leur appliquer des mesures correctives dans 15 ou 20 ans, quand les normes auront été haussées. Quant aux équipements plus anciens, on essaie à la fois d'aider les gens à améliorer la performance et de financer une partie ou l'essentiel, selon les cas, avec les économies d'énergie, de sorte que les déboursés sont minimes ou nuls. On espère ainsi donner une impulsion nouvelle à l'efficacité énergétique au Québec par des solutions innovatrices.»